

FAMILLES NOMBREUSES

Observatoire départemental des familles
des Hautes-Pyrénées

Enquête 2017



12, avenue Bertrand BARERE
65000 TARBES
Tél. 05.62.44 02 36 / fax 05.62.90 37 68
serviceinstitutionfamiliale@udaf65.fr

L'UNAF et les UDAF ont pour mission (article L 211-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles) de représenter officiellement auprès des Pouvoirs Publics l'ensemble des familles françaises et étrangères vivant en France, et de défendre leurs intérêts.

Afin de remplir au mieux cette mission, l'UDAF de la Haute-Garonne a décidé de se doter d'un Observatoire départemental des familles depuis 2007.

Cet outil au service des familles existe également à l'échelle régionale et nationale.

Il permet de conduire des enquêtes régulières auprès des habitants de la Haute-Garonne, pour connaître et affiner les réalités familiales du département et identifier les besoins, permettant ainsi d'améliorer la représentation des familles.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
CONTEXTE.....	6
METHODOLOGIE.....	12
LES FAMILLES NOMBREUSES : ENTRE VECU ET REPRESENTATIONS.....	18
1) LA CONSTRUCTION DE LA FAMILLE	18
A. Du désir d'enfant à la réalité du quotidien	18
B. Plusieurs enfants : bonheur ou contrainte ?.....	20
2) LE LOGEMENT DES FAMILLES	23
3) LA PLACE DES FAMILLES DANS LA SOCIETE FRANCAISE	25
A. Qu'est-ce qu'une famille nombreuse ?.....	25
B. Quelle image a la famille nombreuse ?.....	26
LES DIFFICULTES DES FAMILLES NOMBREUSES.....	29
1) LES TYPES DE DIFFICULTES.....	30
2) LE BUDGET : 1 ^{ERE} DIFFICULTE.....	32
A. Les postes de dépenses concernés	33
B. Des difficultés quotidiennes tout au long de l'année	35
3) CONCILIATION FAMILLE / EMPLOI : 2 ^{NDE} DIFFICULTE.....	36
A. Impact du travail sur la vie familiale et vice versa	36
B. Le soutien de l'Etat face aux difficultés.....	37
LES SOLUTIONS ADOPTEES PAR LES FAMILLES NOMBREUSES	39
1) LES CHANGEMENTS PROFESSIONNELS.....	39
2) LES SOLIDARITES FAMILIALES	41
A. Implication de l'aîné	41
B. Aide financière de la famille	42
C. Services rendus au quotidien par la famille	44
LES AMELIORATIONS SOUHAITEES.....	46
1) LES POLITIQUES FAMILIALES : QU'EN PENSEZ-VOUS ?	47
A. Des dispositifs davantage connu des familles nombreuses.....	47
B. Une évaluation positive des dispositifs par les familles nombreuses.....	49
C. Des aides proportionnelles au nombre d'enfant : équitable ?	50
2) LES DISPOSITIFS A PRIORISER	51
CONCLUSION	53
BIBLIOGRAPHIE.....	54

INTRODUCTION

La famille est en perpétuelle mutation, ainsi les structures familiales changent et évoluent. Et c'est un fait, les familles nombreuses ne sont pas le modèle familial le plus représenté au sein de la société française. Pour autant, il est important de s'intéresser aux réalités de ces familles nombreuses d'aujourd'hui. Pour certains, ce modèle appartiendrait au passé, à une fécondité mal maîtrisée ou cantonnée dans des catégories marginales de la société française. Nous répondrons simplement par un autre fait : « en 2011, la France métropolitaine compte 1,7 million de familles avec trois enfants ou plus dont au moins un mineur. Ainsi, une famille sur cinq est une famille nombreuse. Au total, 1,4 million d'hommes, 1,7 million de femmes et 5,6 millions d'enfants vivent dans ces familles »¹.

Si, sur le long terme les familles avec 4 enfants ou plus se raréfient, les familles ayant 3 enfants sont plutôt stables en proportion : 14,8% des familles comptaient 3 enfants de moins de 18 ans en 1975. En 2014, ce chiffre s'élevait à 12,8%. Tandis que les familles comptant 4 enfants ou plus de moins de 18 ans, qui représentaient 10,5% des familles en 1975, ne sont plus que 3,7% en 2014².

Notons que la recomposition des familles est d'ailleurs un facteur d'accroissement de ces familles « nombreuses par intermittence » ou par recomposition : 1 famille nombreuse sur 6 est une famille recomposée et 1 sur 6 une famille monoparentale³. En effet, les enfants peuvent vivre dans des « configurations familiales différentes chez l'un et l'autre de leurs parents. En changeant de résidence, ils peuvent modifier à certains moments la situation familiale d'autres enfants mineurs. (...) La multi résidence d'adultes peut également modifier, une partie du temps, la configuration familiale d'enfants mineurs. »⁴.

Avoir 3 enfants ou plus n'est donc pas un fait d'exception à l'heure d'aujourd'hui et ne devrait pas le devenir dans les années futures puisque 37,5% des personnes de plus de 15 ans interrogées⁵ souhaitent avoir 3 enfants ou plus.

Malgré ces réalités les études portant sur les familles nombreuses sont peu nombreuses, notamment en comparaison d'études portant sur les familles monoparentales et les familles recomposées. Les UDAF et l'UNAF ont donc souhaité travailler sur les réalités sociologiques

¹ Blanpain Nathalie, Lincot Liliane, « Avoir trois enfants ou plus à la maison », INSEE, Enquêtes et études démographiques, Insee Première, n° 1531, janvier 2015

² « Familles selon le nombre d'enfants », INSEE, Recensement de population, Insee Résultats, novembre 2017

³ « Familles nombreuses » INSEE, Couples et Familles, Edition 2015, p 114

⁴ Lapinte Aude, Buisson Guillemette, « Vivre dans plusieurs configurations familiales », INSEE, Enquêtes et études démographiques, Insee Première, n° 1647, 2017

⁵ Selon l'eurobaromètre de 2011, <http://thefamilywatch.org/doc/doc-0312-es.pdf#page=77>

de ces familles car mieux les connaître, c'est aussi mieux approcher leurs besoins et les répercuter. C'est aussi imaginer des actions associatives d'entraide ou de mutualisation qui peuvent faciliter la vie quotidienne de ces familles.

Aussi, cette enquête s'intéresse aux préoccupations et aux attentes des parents pour dépasser les clichés et recueillir leur opinion sur leur vécu, ce qui fait leur bonheur et ce qui crée des difficultés au quotidien. Mais il s'agit également d'interroger de possibles différences entre ces familles nombreuses et les familles ayant deux enfants.

La première partie est consacrée aux représentations attachées aux familles nombreuses. Nous reviendrons ensuite sur les difficultés rencontrées par ces familles, avant d'aborder les solutions adoptées. Enfin, nous étudierons les améliorations souhaitées par les familles.

CONTEXTE

Notre enquête ciblant les « familles nombreuses » il convient d'en définir les termes. Selon l'Insee « une famille est dite nombreuse lorsqu'elle comprend trois enfants ou plus ». Qu'en est-il alors de la définition de la famille ? Toujours selon l'Insee, une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :

- soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ;
- soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

Pour qu'une personne soit enfant d'une famille, elle doit être célibataire et ne pas avoir de conjoint ou d'enfant faisant partie du même ménage. Un ménage peut comprendre zéro, une ou plusieurs familles.

Des débuts d'une action collective en faveur des familles nombreuses à l'invention d'une politique familiale

Si aujourd'hui une famille avec 3 enfants ou plus est considérée comme étant une famille nombreuse, cela n'a pas toujours été le cas. Sous la Troisième République, une famille nombreuse se compose de quatre enfants ou plus. « La notion de famille dite « normale », c'est-à-dire celle qui permet le renouvellement de la population, [sera] inventée à la fin du XIX^e siècle par la démographie et se [composera alors] de trois enfants »⁶.

Afin de retracer la naissance d'une action collective en faveur des familles nombreuses nous nous appuyons sur les travaux de l'historienne Virginie De Luca Barrusse. Cette dernière s'est intéressée à cette période « où l'accumulation des mesures et dispositifs de soutien aux familles mis en place tous azimuts sous la III^e République évolue vers une législation cohérente à la veille du deuxième conflit mondial sous la forme du Code de la famille »⁷.

Au sortir de la Grande Guerre la démographie et la natalité sont en baisse, par conséquent les familles nombreuses (4 enfants ou plus) diminuent. On voit alors naître des groupes de pression qui souhaitent favoriser les familles nombreuses dans le but de repeupler la France dont l'avenir serait menacé par cette situation de « dépopulation ». Dans le même temps «

⁶ Cova Anne, « Virginie De Luca Barrusse, Les familles nombreuses. Une question démographique, un enjeu politique, France (1880-1940). Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, 242 pages », *Clio*, 2011/2 (n° 34)

⁷ De Luca Barrusse Virginie. « Premiers jalons d'une politique familiale », *Informations sociales*, vol. 189, n° 3, 2015, pp. 21-28

des pères de familles nombreuses se réunissent en associations pour défendre leurs intérêts par l'obtention d'avantages de différentes natures mais aussi par la restauration des valeurs familiales, se positionnant ainsi en phase avec la doctrine sociale de l'Église. L'action conjuguée des natalistes et des « familiaux », comme ils se désignent eux-mêmes, qui trouve des relais dans les départements, conduit à l'élaboration d'une politique familiale »⁸.

Parmi ces groupes de pression Virginie De Luca Barrusse s'est particulièrement intéressée à l'*Alliance nationale pour l'accroissement de la population française*, créée en 1896. Elle marque pour l'auteur les débuts d'une action collective en faveur des familles nombreuses. « Véritable fer de lance du mouvement nataliste (...) l'Alliance fonctionne tel un groupe de pression dont le souhait est d'impulser une politique en faveur de la natalité et elle bénéficie de nombreux soutiens parmi les parlementaires »⁹.

Le 27 janvier 1920, le Conseil Supérieur de la Natalité (CSN) est créé. Ses membres sont choisis parmi les principaux cadres du mouvement nataliste et familial. Le CSN est chargé « de rechercher toutes les mesures susceptibles de combattre la dépopulation, d'accroître la natalité, de développer la puériculture et de protéger et honorer les familles nombreuses ; de procéder à l'examen des dispositions intéressant la natalité pouvant être introduites dans tous les projets ou propositions de lois »¹⁰. Il va formuler de nombreuses propositions en faveur des familles nombreuses qu'elles soient de l'ordre du soutien financier (loyer modéré, prêt à taux avantageux, tarif préférentiel pour les transports) ou incitatives. En effet, le CSN tente de « favoriser la naissance d'un troisième enfant, celui-ci remplaçant le quatrième pour ouvrir droit à des avantages car, la taille des familles continuant à diminuer, les prétentions natalistes et familialistes se réduisent. La famille est nombreuse désormais à partir de trois enfants »¹¹.

A cette époque les familles nombreuses deviennent un véritable enjeu politique. « À l'intérieur de ces temps forts, les familles nombreuses sont tour à tour louangées et dénigrées. Si elles connaissent leurs heures de gloire pendant l'entre-deux-guerres, les néo-malthusiens et les féministes néo-malthusiennes en particulier ne cessent de railler les 'repopulateurs' qu'elles surnomment 'la bande Bertillon et C^{ie}' »¹².

⁸ De Luca Barrusse Virginie. « Premiers jalons d'une politique familiale », *Informations sociales*, vol. 189, n° 3, 2015, pp. 21-28

⁹ Cova Anne, « Virginie De Luca Barrusse, Les familles nombreuses. Une question démographique, un enjeu politique, France (1880-1940). Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, 242 pages », *Clio*, 2011/2 (n° 34)

¹⁰ Décret du 27 janvier 1920

¹¹ De Luca Barrusse Virginie. « Premiers jalons d'une politique familiale », *Informations sociales*, vol. 189, n° 3, 2015, pp. 21-28

¹² Cova Anne, « Virginie DE LUCA BARRUSSE, *Les familles nombreuses. Une question démographique, un enjeu politique, France (1880-1940)* », *Clio*, 2011

Les actions des natalistes et des familiaux ne sont toutefois pas vaines et, en 1939, le Code de la famille et de la natalité française est érigé. Il se compose notamment d'une série de mesure concernant « la protection de la famille et de la natalité » mais aussi « la protection de la race ». Ainsi, l'auteur nous rappelle que la « politique mise en œuvre à l'époque est portée par des groupes de pression qui font de « l'idée familiale » la clé de la réussite du redressement moral et démographique de la France »¹³.

Malgré les diverses campagnes de propagandes en faveur des familles nombreuses (basées sur les risques d'invasion d'étrangers, de perte de l'influence de la culture française, de faillite économique, de désertification du territoire ou encore du vieillissement démographique) et les nombreuses actions des mouvements natalistes et familiaux, le taux de natalité continue de chuter.

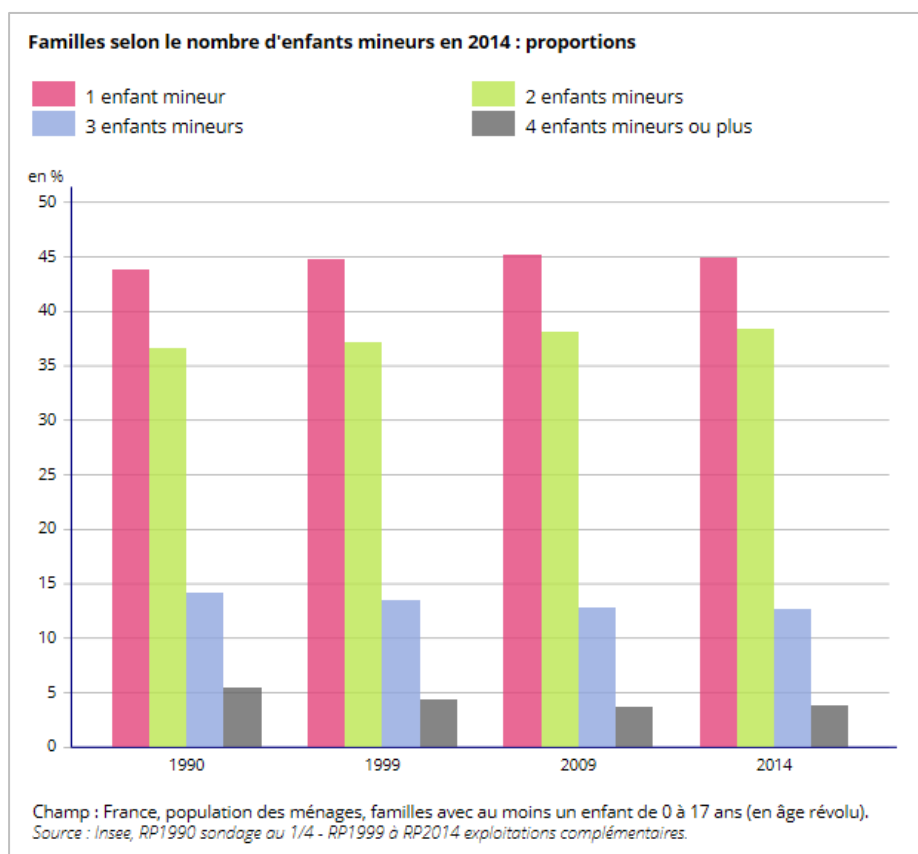
Ces évènements auront tout du moins largement participé à la mise en place d'un climat qui est à l'origine de la politique familiale française et auront amené la Troisième République « à inventer une politique familiale sous la forme d'un ensemble de mesures cohérentes destinées à soutenir la natalité, les familles nombreuses et l'idée familiale »¹⁴. Ainsi, ces évènements ont forgé le socle de ce qu'est notre politique familiale française d'aujourd'hui. Pour exemple, la carte familles nombreuses créée en 1921 permet encore aujourd'hui de bénéficier de réductions sur les billets de train SNCF. Les conditions évoluent au fil des époques et s'adaptent aux nouvelles réalités familiales : les familles recomposées y ont désormais accès.

¹³ De Luca Barrusse Virginie. « Premiers jalons d'une politique familiale », *Informations sociales*, vol. 189, n° 3, 2015, pp. 21-28

¹⁴ Ibid

Quelques chiffres sur les familles nombreuses en France

La part des familles nombreuses diminue depuis les années 1970, « la maîtrise de la procréation grâce à la loi Neuwirth de 1967 et la loi Veil de 1975 a modifié les comportements familiaux. Avoir un enfant est aujourd’hui principalement une décision liée à un désir, mais reste une liberté sous conditions. Avoir un logement adapté, un travail et être un couple stable restent pour les parents des préalables importants (A. Régnier-Loilier et A. Solaz, 2010¹⁵) »¹⁶.



Familles selon le nombre d'enfants (sans limite d'âge)

	1999		2009		2014	
	En milliers	%	En milliers	%	En milliers	%
Familles nombreuses	1 942,8	19,10	1 794,6	17,2	1 793,0	17,2
Dont 3 enfants	1 401,2	13,8	1 345,2	13,1	1 346,1	12,9
Dont 4 enfants et plus	541,6	5,3	449,4	4,4	446,9	4,3

Champ : France, population des ménages, familles avec au moins un enfant (sans limite d'âge).

Source : Insee, Recensement de Population

¹⁵ Régnier-Loilier Arnaud, Solaz Anne. La décision d’avoir un enfant : une liberté sous contraintes. In: *Politiques sociales et familiales*, n°100, 2010. Fécondité et politiques publiques. pp. 61-77.

¹⁶ Flash Languedoc-Roussillon, Insee, N°8, janvier 2015

Toutefois cette baisse est à pondérer.

D'une part, elle concerne majoritairement les familles ayant 4 enfants ou plus (cf. tableau ci-dessus) alors que la part des familles nombreuses de 3 enfants se maintient.

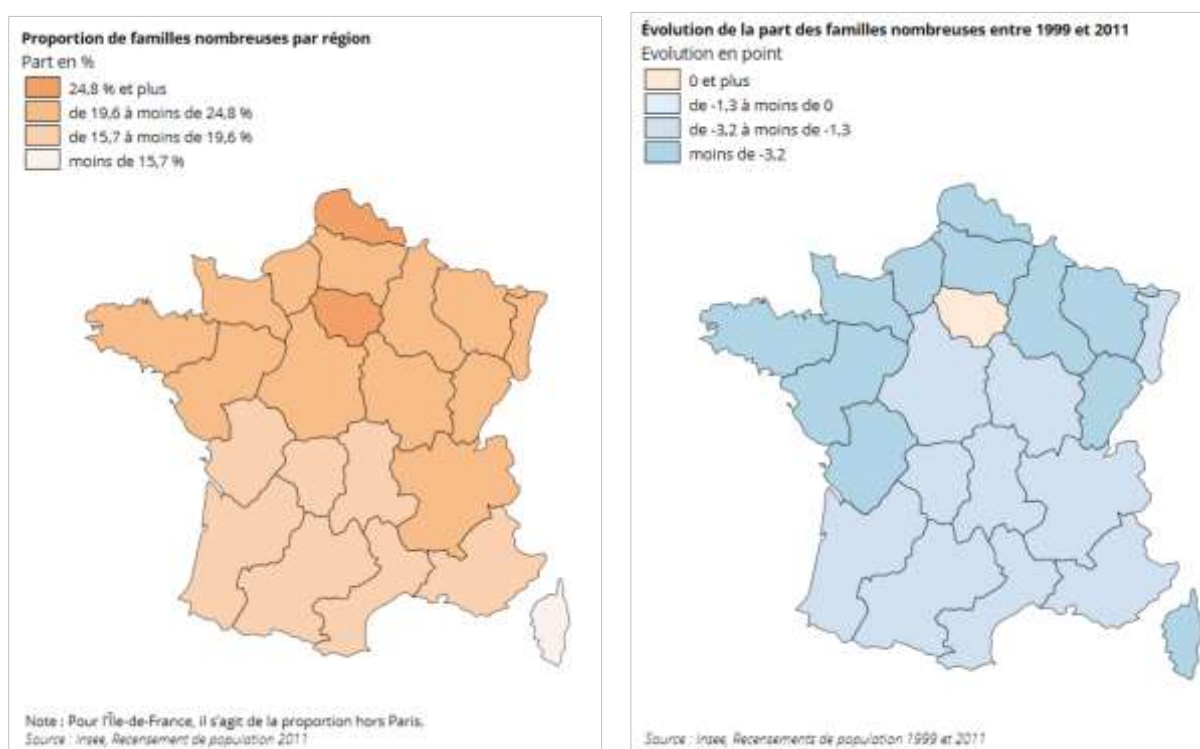
D'autre part, il existe des différences régionales. « Historiquement, les familles d'ouvriers et les familles d'immigrés vivent le plus souvent avec trois enfants ou plus à la maison. Dans le Nord de la France, ou résident davantage de famille ouvrières, les familles nombreuses sont davantage représentées. Elles sont moins présentes dans le Sud de la France »¹⁷.

En effet, les familles nombreuses sont proportionnellement plus représentées dans le Nord-Pas de Calais (anciens découpages régionaux), alors que la Corse est la région dans laquelle elles sont les moins présentes.

De plus, les régions du Nord de la France sont celles où la baisse est la plus significative, cela peut notamment s'expliquer par le fait que ce sont aussi les régions où elles sont les plus nombreuses.

En Occitanie, par contre, l'évolution de la part des familles nombreuses est de -1.3 à 0 point entre 1999 et 2011. Mais c'est également une région dans laquelle la part de familles nombreuses est plus faible.

Les écarts constatés entre Nord et Sud tendent ainsi à se réduire.



¹⁷ Flash Languedoc-Roussillon, Insee, N°8, janvier 2015

La famille de trois enfants ou plus

En nous appuyant sur les données publiées dans l'article « Avoir trois enfants ou plus à la maison »¹⁸, nous pouvons dresser un portrait de la famille nombreuse de ces dernières années.

Tout d'abord, il apparaît que « l'histoire des individus et leur environnement expliquent leur fécondité. L'endroit où l'on naît a une influence sur la descendance ». On l'a vu, en France il est plus fréquent d'avoir une famille nombreuse s'il l'on réside dans l'Ouest, le Nord de la France et dans les départements d'Outre mer. Contrairement au Sud de la France où l'on a pu constater la moindre proportion de ces familles. « Il semble donc que les traditions régionales jouent un rôle dans la descendance ».

De plus, concernant le niveau d'études, les parents de 3 enfants sont autant diplômés que non-diplômés, contrairement aux parents de 4 enfants et plus qui sont moins nombreux à posséder un diplôme.

Les immigrés sont également plus nombreux à avoir eu au moins 3 enfants. « En revanche, les descendants d'immigrés, né par définition en France, adoptent des comportements proches en termes de fécondité de ceux des non-immigrés. (...) C'est donc davantage le lieu de résidence plutôt que le modèle familial qui influence leur fécondité ».

Le fait d'être issu d'une famille nombreuse influence t-il le choix d'en fonder une ?

Ce n'est qu'en partie vrai. Si « pour les hommes comme pour les femmes, plus on a de frères et sœurs et plus la probabilité est forte d'avoir une famille nombreuse » cette influence ne joue pas un rôle majeur. Pour exemple, « 35% des quinquagénaires ont eu trois enfants ou plus lorsqu'ils sont issus d'une famille de quatre enfants ou plus, contre 22% de ceux qui sont enfants uniques. ».

Enfin, à notre époque où les familles recomposées ne sont plus un fait d'exception, le nouveau couple peut avoir envie d'un enfant qui, à son arrivée, transformera le foyer en famille nombreuse.

Si nous venons ici de retracer le contexte entourant la famille nombreuse en France, il s'agit maintenant de leur laisser la parole afin qu'elles s'expriment sur leurs vécus, leurs difficultés, leurs satisfactions mais aussi leur attentes.

¹⁸ Blanpain Nathalie, Lincot Liliane, « Avoir trois enfants ou plus à la maison », INSEE, Enquêtes et études démographiques, Insee Première, n° 1531, janvier 2015

METHODOLOGIE

Un questionnaire est élaboré chaque année par le Comité de pilotage du réseau national des Observatoires des familles de l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales), et proposé aux UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) pour diffusion à un échantillon de familles allocataires (1500 à 6000) de chaque département (selon la base de sondage du territoire).

Les données recueillies dans les Hautes-Pyrénées sont traitées par le logiciel statistique Question data. Toutes les corrélations sont mesurées par le test du Khi2. Les données sont, par ailleurs, utilisées pour la publication de résultats, régionalement et nationalement.

32 000 familles ont répondu au questionnaire sur l'ensemble du territoire français.

1) CONSTITUTION DE L'ÉCHANTILLON

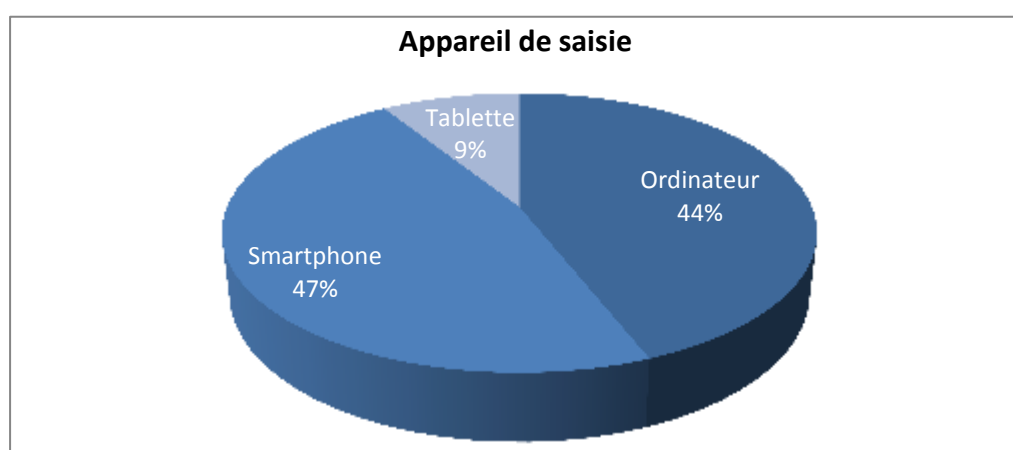
L'échantillon est issu de la mise à disposition, par la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF), d'un fichier de 3000 adresses d'allocataires CAF au 31 décembre 2016.

La sélection des adresses se fait sur le mode aléatoire par département.

Le questionnaire est pour 2/3 à destination des familles allocataires ayant 3 enfants au 31/12/2016 et pour 1/3 à celles ayant 2 enfants au 31/12/2016.

L'étude porte sur un échantillon de 168 familles¹⁹ des Hautes-Pyrénées, ayant renseigné le questionnaire en ligne avec le logiciel Sphinx iQ2.

44% des enquêtes ont été remplies sur ordinateur, 47% sur smartphone et 9% sur tablette.



¹⁹ La taille restreinte de l'échantillon ne permet pas de mesurer des corrélations entre les caractéristiques des familles et leur réponse. Seules des tendances sont mises en avant dans le rapport.

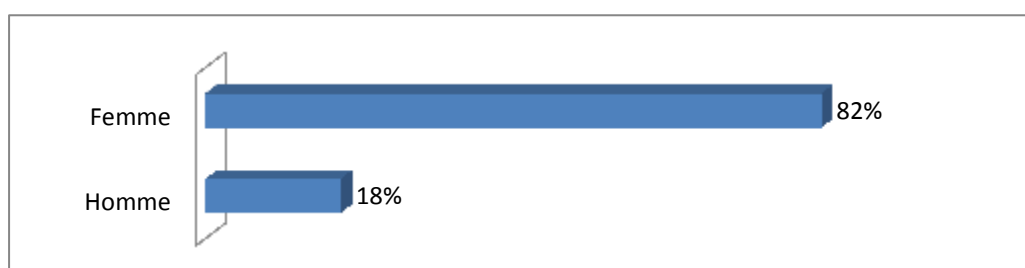
2) PRESENTATION DE L'ÉCHANTILLON

Les graphiques ci-dessous reprennent quelques caractéristiques de l'échantillon : sexe du répondant, situation familiale, âge, niveau de diplôme, profession, nombre d'enfants.

Aucun redressement n'a été effectué. Les résultats présentés dans ce rapport portent sur les réponses de l'échantillon.

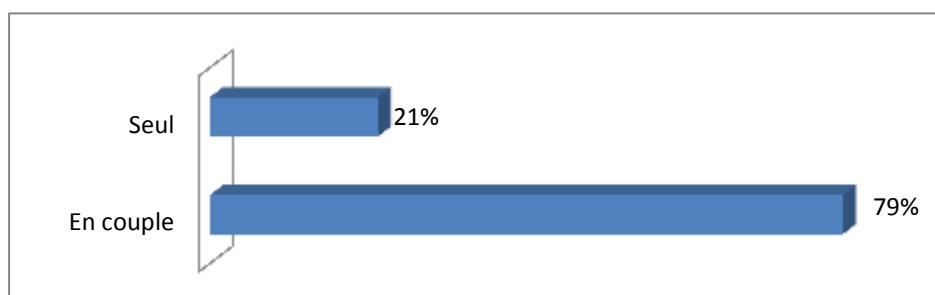
Sexe du répondant

82% des répondants à l'enquête sont des femmes contre seulement 18% d'hommes.

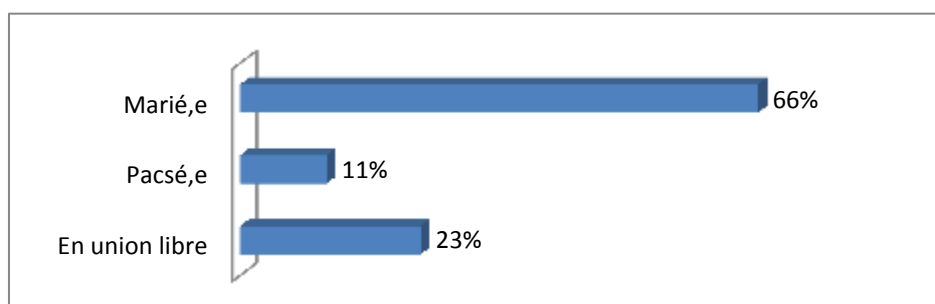


Situation familiale

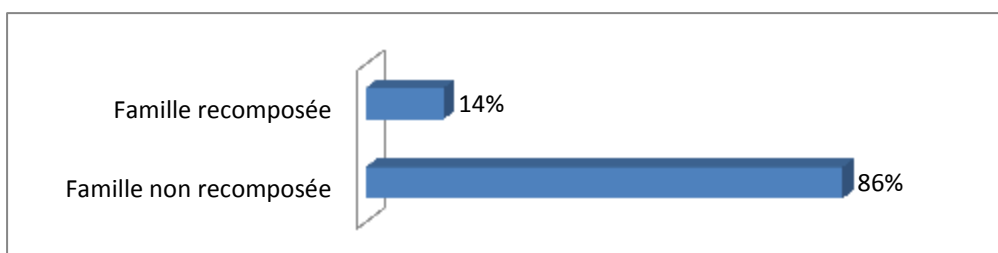
79% des familles de l'enquête vivent en couple alors que 21% sont des familles monoparentales.



⇒ Sur les 79% de répondants en couple, 66% sont mariés, 23% vivent en union libre et 11% sont pacsés.



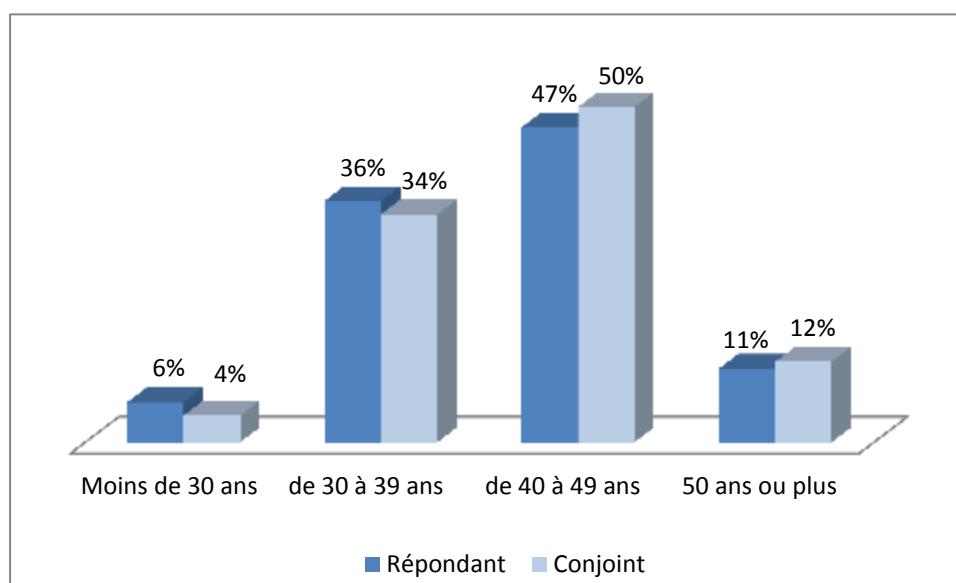
⇒ 22% des répondants vivant en couple forment une famille recomposée. Pour les 2/3 d'entre elles, au moins un enfant est né de cette nouvelle union.



Age des parents

Pour 47% des familles interrogées, le répondant est âgé de 40 à 49 ans, 36% ont entre 30 et 39 ans. 6% ont moins de 30 ans et 11% ont 50 ans et plus.

On retrouve sensiblement la même répartition dans les tranches d'âge concernant le conjoint qui est, dans l'ensemble, légèrement plus âgé. En effet, la plupart des répondants sont des femmes et généralement, dans un couple, l'homme est plus âgé que sa compagne.



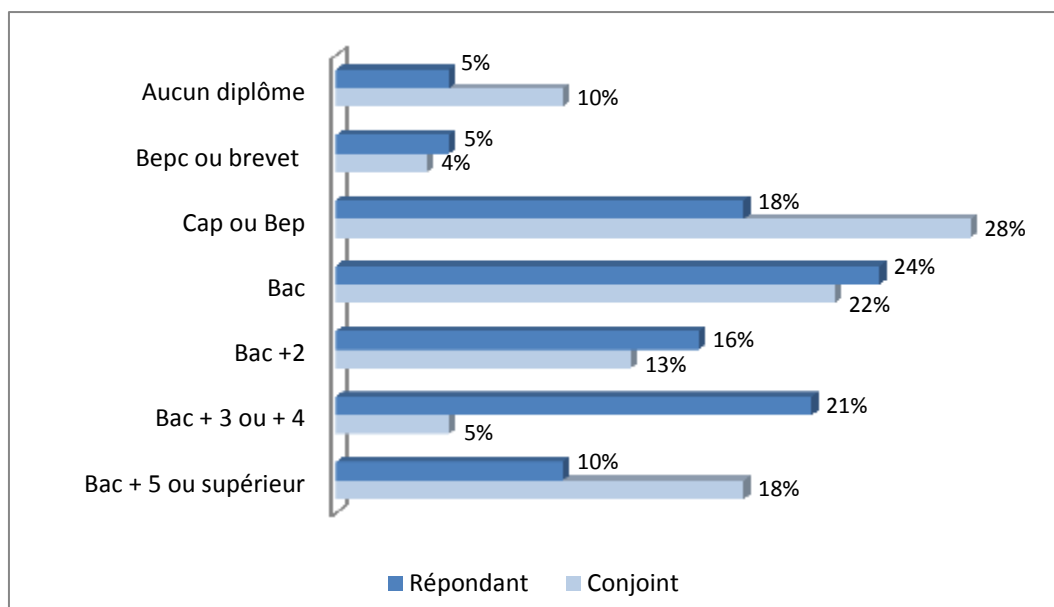
La concentration de l'échantillon sur la tranche d'âge 30-49 ans s'explique par sa constitution : avoir 2 enfants ou plus à charge, d'où la faible représentativité des répondants de moins de 30 ans et de plus de 50 ans.

Niveau de diplôme

Parmi les familles interrogées, 28% des répondants ne sont pas détenteurs du baccalauréat (non-diplômé, certificat d'étude, brevet, BEP, CAP).

40% ont le Bac ou un Bac +2 (DEUG, BTS...).

31% possèdent un niveau d'étude au moins égal à un Bac +3 (licence, Master, doctorat...).



32% des conjoints disposent d'un certificat d'étude, du brevet, d'un BEP ou d'un CAP. Ils sont 10% à ne pas avoir de diplôme.

35% ont un niveau Bac à Bac +2 et les 23% restants ont un niveau de diplôme au moins égal à un Bac +3.

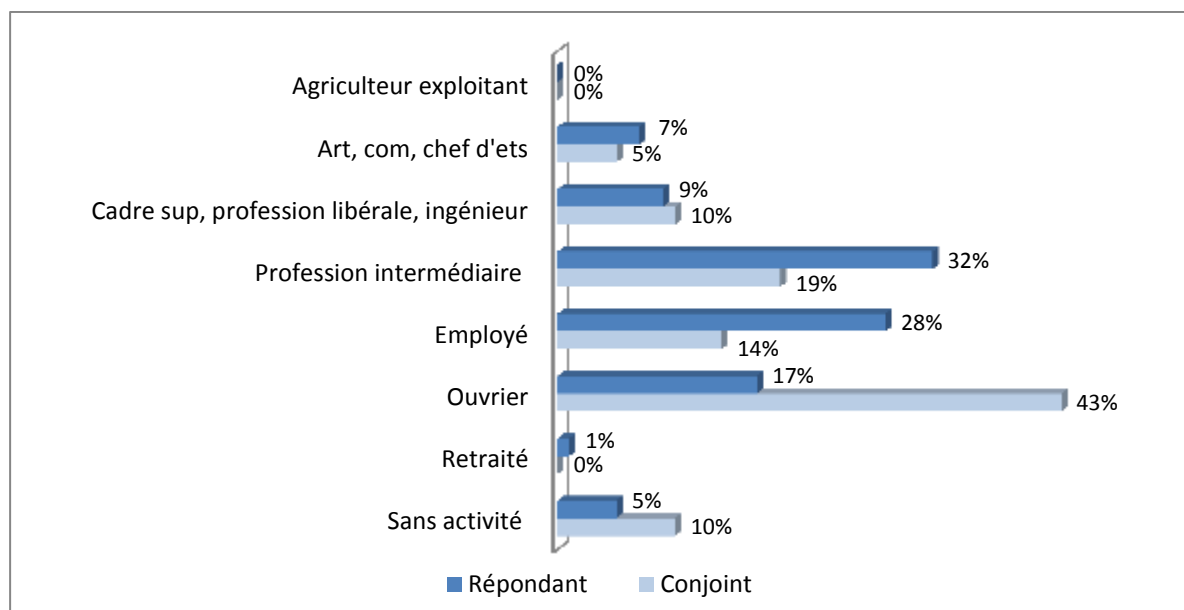
Profession et Catégorie Socio-professionnelle

Les employés, surtout, et ouvriers représentent la part la plus importante de l'échantillon avec 45% des répondants.

Viennent ensuite les professions intermédiaires (technicien, cadre moyen, infirmier, professeur des écoles, kiné, animateur, éducateur...) pour 32%. Suivent après les professions favorisées (cadres, ingénieurs, artisans, commerçants, professeurs...) pour 16%.

5% des répondants n'ont pas d'activité professionnelle.

Enfin, la part des agriculteurs exploitants et des retraités est nulle ou quasi-nulle²⁰.



Pour ce qui est du conjoint (majoritairement un homme), la profession occupée est sensiblement différente. Les ouvriers et employés sont toujours les plus représentés (57%) mais cette fois ce sont les ouvriers (y compris les routiers, livreurs, manœuvres) qui sont majoritaires. On retrouve ensuite, 19% de professions intermédiaires, 15% de professions supérieures et 10% de personnes sans activité professionnelle.

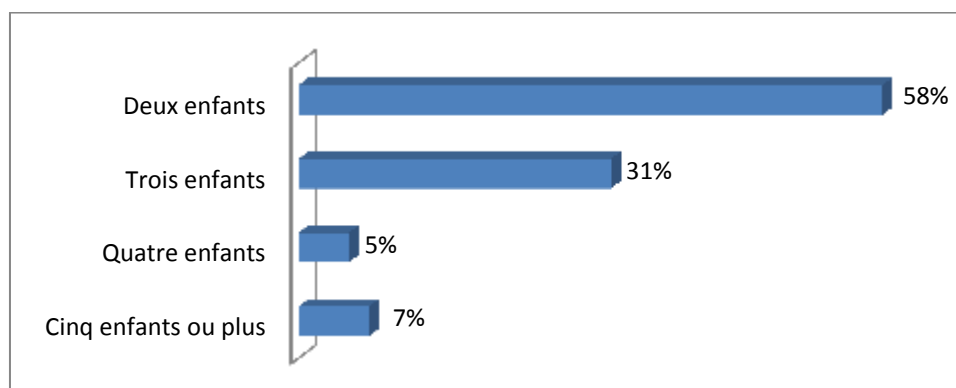
Enfin, là encore la part des agriculteurs exploitants et des retraités est nulle.

²⁰ En raison de la constitution de l'échantillon, qui cible les allocataires CAF (les agriculteurs relèvent de la Mutualités Sociale Agricole) ayant des enfants à charge (n'ayant pas atteint l'âge de la retraite).

Nombre d'enfant

58% des familles qui ont répondu à l'enquête ont 2 enfants²¹.

42% de l'échantillon est constitué de familles nombreuses : 31% ont 3 enfants, 5% 4 enfants et 7 % au moins 5 enfants.



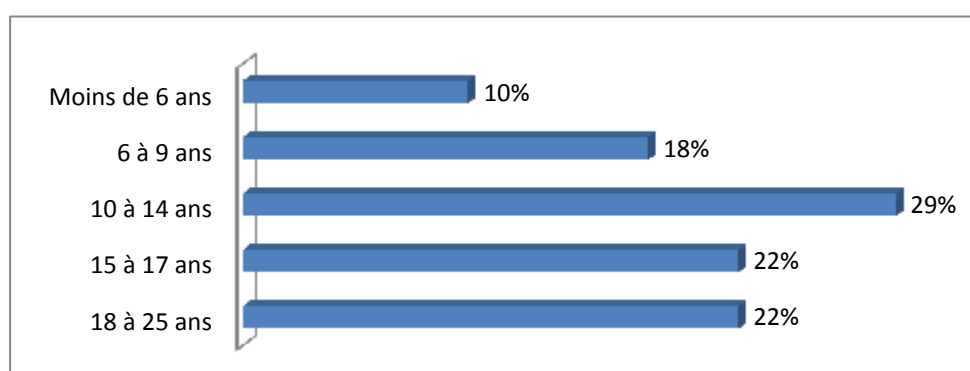
De plus, 12% des familles envisagent d'avoir d'autres enfants et 6% ont eu des enfants dans le cadre d'une naissance multiple (jumeaux, triplés,...).

Age du 1er enfant²²

Sur l'échantillon, 10% des familles ont des enfants de moins de 6 ans.

Pour 18%, l'aîné est âgé de 6 à 9 ans alors que pour 29% il a entre 10 et 14 ans.

Enfin, pour 22% des familles, le 1^{er} enfant est adolescent, et pour 22%, jeune adulte.



²¹ Pour rappel, enquêter sur les familles de 2 enfants va nous permettre de faire ressortir les spécificités des familles avec 3 enfants et plus.

²² Pour mesurer les éventuelles différences en fonction de l'âge des enfants, c'est l'âge de l'aîné de la fratrie qui est pris en compte.

LES FAMILLES NOMBREUSES :

ENTRE VECU ET REPRESENTATIONS

Dans un premier temps, l'enquête interroge, la construction de la famille, les conditions de logement des familles et la place des familles dans la société française.

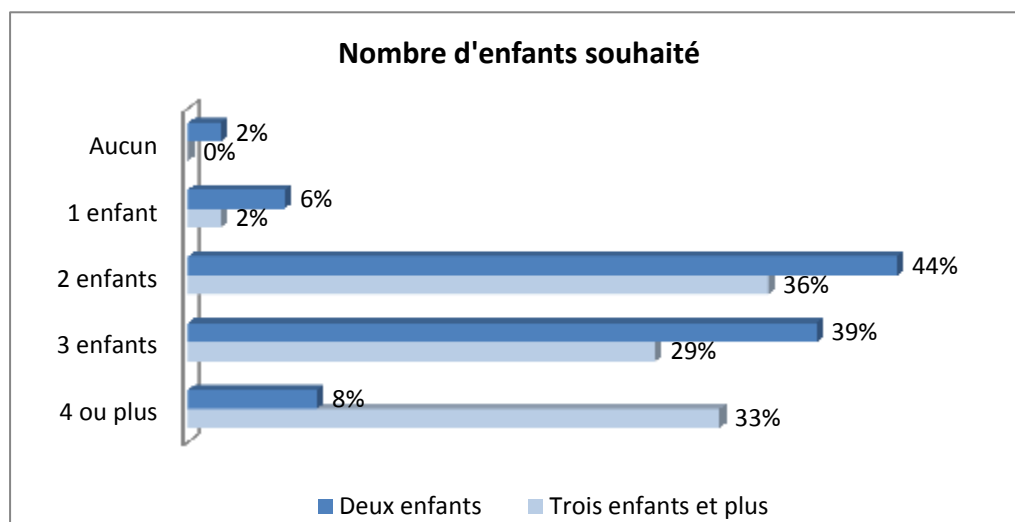
L'objectif est ici de mesurer le vécu au quotidien des familles par rapport à leur conception de la famille et leurs représentations actuelles.

1) LA CONSTRUCTION DE LA FAMILLE

A. Du désir d'enfant à la réalité du quotidien

Pour rappel, 42% de l'échantillon est constitué de familles avec au moins 3 enfants alors que 58% des familles ont 2 enfants.

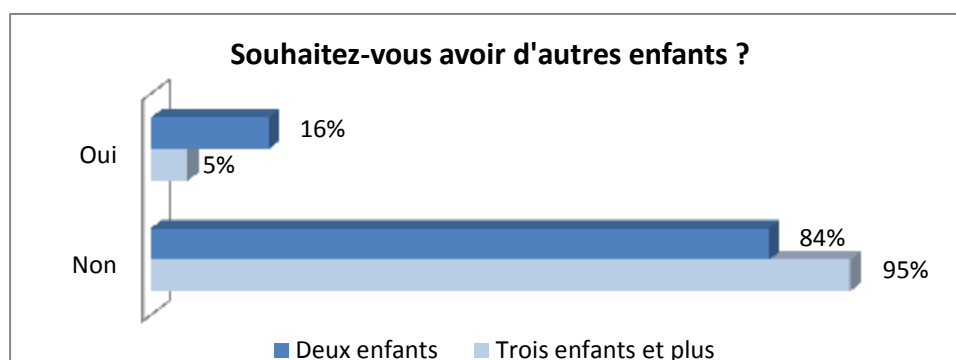
Si l'on compare la situation actuelle des familles avec le nombre d'enfants qu'elles souhaitaient au départ, il apparaît que ce désir d'enfant n'est qu'en partie devenu réalité.



62% des familles nombreuses voulaient au moins trois enfants. Dans leur majorité, elles ont donc pu construire la famille qu'elles souhaitaient. Néanmoins, 36% d'entre elles qui ne souhaitaient que 2 enfants ont finalement agrandi la famille. La part des familles nombreuses actuelles qui souhaitaient ne pas avoir d'enfant ou avoir un enfant unique est marginale.

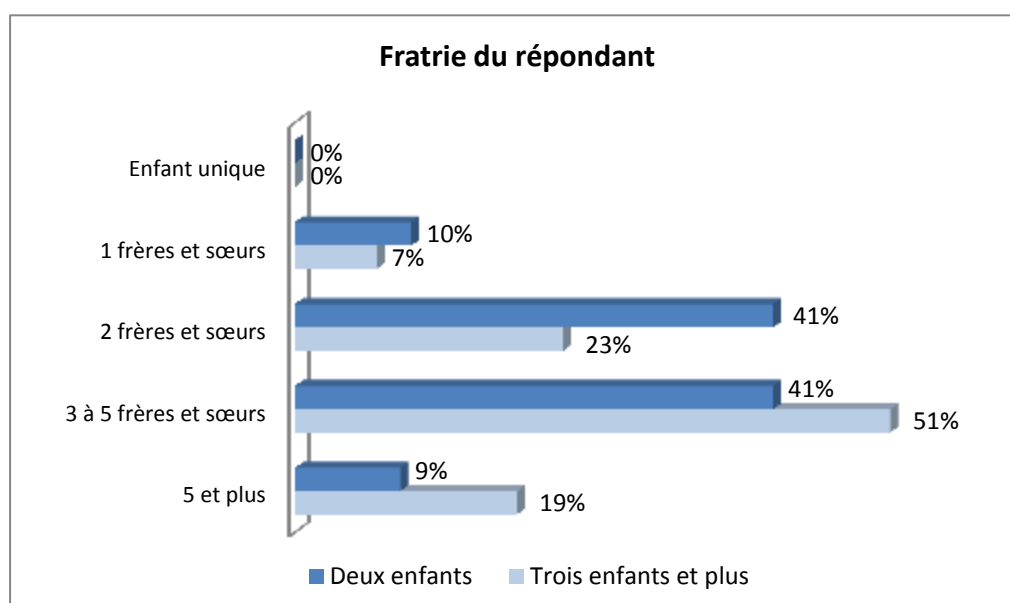
De même, 44% des familles qui voulaient 2 enfants en ont bien deux aujourd'hui. Mais elles étaient également 39% à en vouloir 3.

Une partie de ce décalage peut s'expliquer par le fait que toutes les familles n'ont pas encore achevé leur projet familial



Il est vrai que 16% des familles qui ont actuellement 2 enfants envisage d'en avoir d'autres. Mais dans l'ensemble, les familles interrogées n'envisagent pas, pour la plupart d'entre elles, d'avoir d'autres enfants, ceci est particulièrement vrai pour les familles nombreuses (95%).

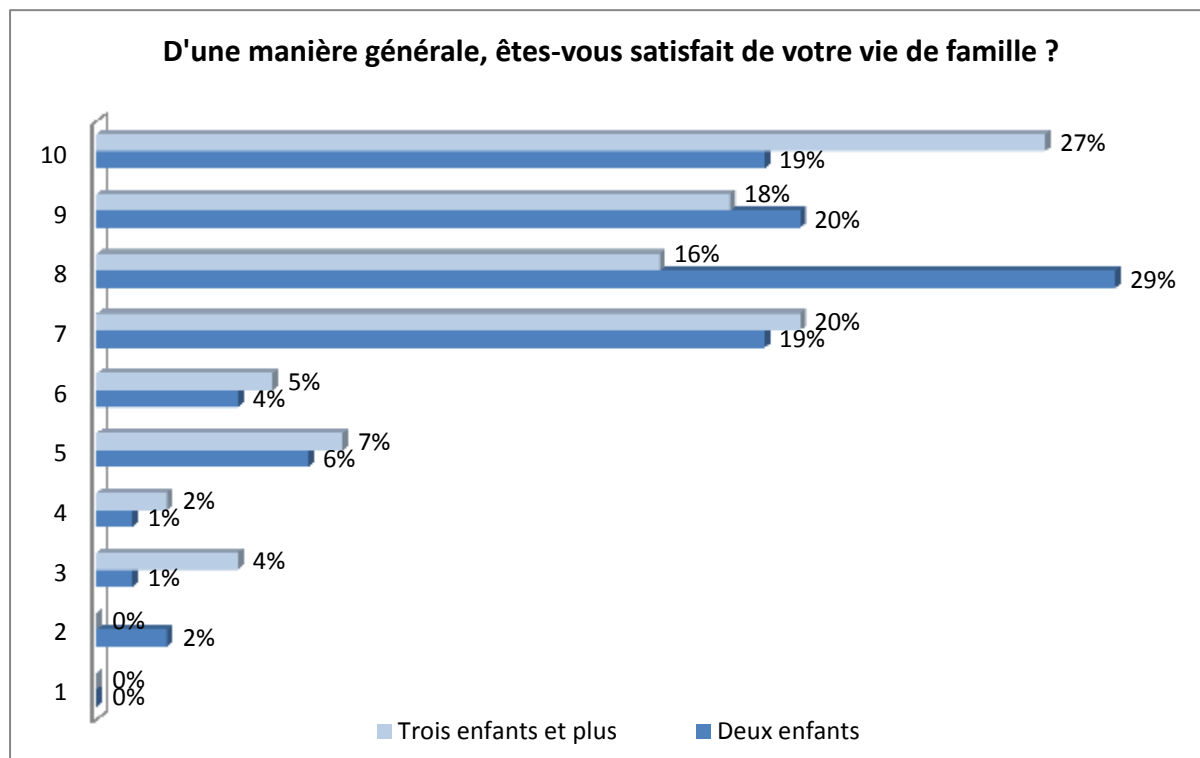
Il est intéressant de mettre en lien le nombre d'enfants actuel avec la taille de la fratrie des parents interrogés. Tout en sachant que le nombre d'enfant par femme est en diminution depuis plusieurs décennies, même s'il tend à se stabiliser. Ainsi, 70% des parents à la tête d'une famille nombreuse aujourd'hui, ont eux-mêmes vécu dans une fratrie d'au moins 4 enfants. 51% des parents de 2 enfants avaient, quant à eux, 1 ou 2 frères et sœurs. Enfin, aucun des répondants n'était un enfant unique.



La composition familiale est donc, en partie, définie par le désir d'enfant des parents mais également par leur propre histoire familiale. Néanmoins, elle est ajustée en fonction des réalités et parcours de vie de chacun.

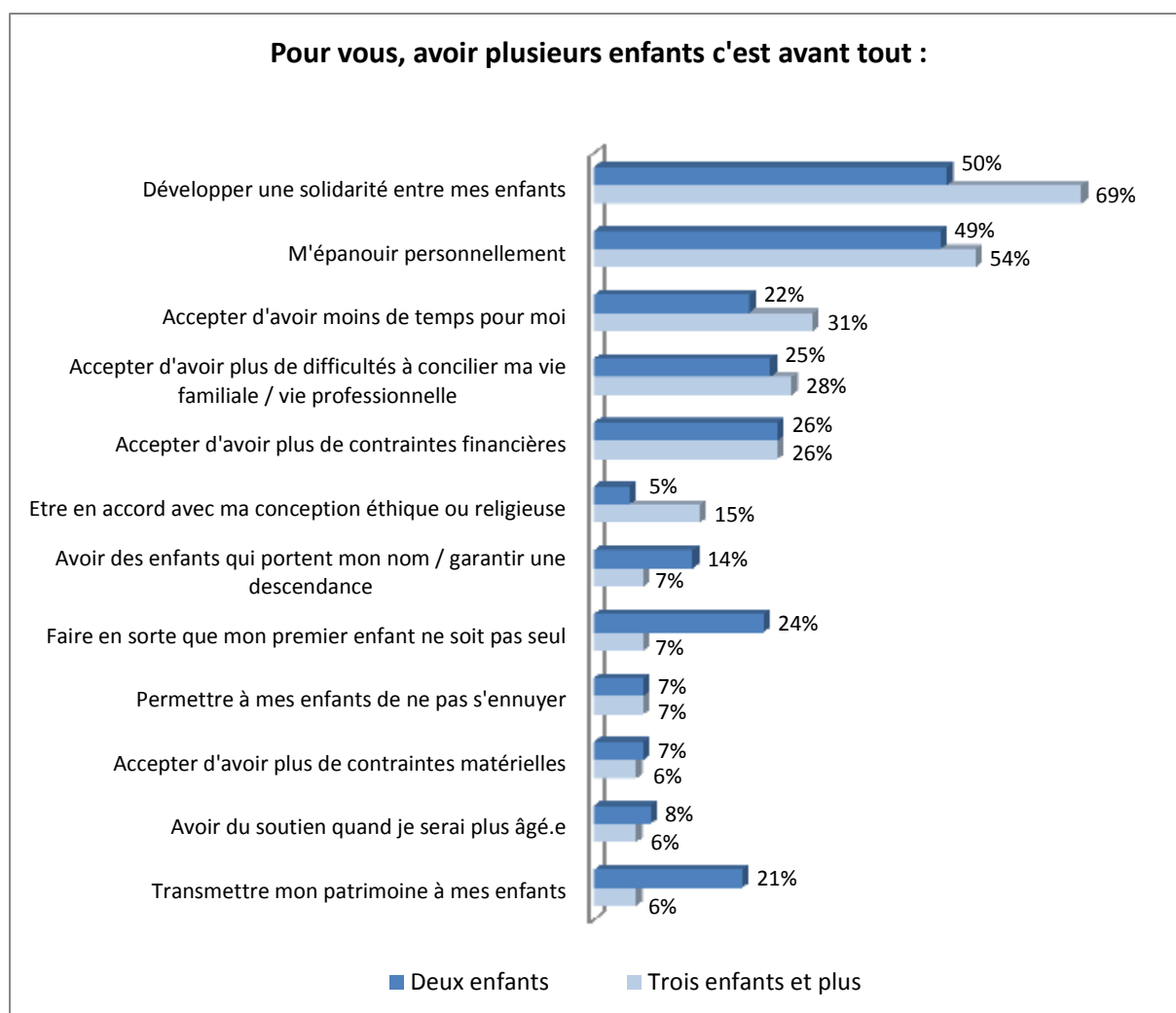
B. Plusieurs enfants : bonheur ou contrainte ?

Pour commencer, les parents ont évalué leur niveau de satisfaction de leur vie de famille, par une notation allant de 1 (pas du tout satisfait) à 10 (tout à fait satisfait).



Au regard de ces résultats, il apparaît d'une part, que la très grande majorité des répondants s'est positionnée sur une note au moins égale à 7. D'autre part, les familles nombreuses se positionnent plus volontairement sur la meilleure note (10) alors que les parents de 2 enfants sont plus nombreux à privilégier le 8. Les écarts sur les autres notations sont sensiblement les mêmes (1 à 2 points d'écart).

L'enquête s'est ensuite intéressée aux représentations des parents, au sens qu'ils donnent au fait d'avoir plusieurs enfants. Pour cela 12 propositions ont été faites, parmi lesquelles les parents pouvaient choisir jusqu'à 3 réponses.



Qu'ils soient parents de 2 enfants ou de 3 enfants et plus, développer une solidarité entre ses enfants et s'épanouir personnellement sont les deux propositions les plus retenues par les parents. Avoir plusieurs enfants revêt donc avant tout un aspect positif pour les parents, qui l'envisagent comme un épanouissement tant personnel que familial, ceci est d'autant plus vrai pour les familles nombreuses.

Les contraintes viennent dans un second temps : avoir plusieurs enfants c'est accepter d'avoir moins de temps pour soi (pour 31% des familles nombreuses et 22% des familles de 2 enfants), mais aussi d'avoir plus de difficultés à concilier sa vie familiale et sa vie professionnelle (pour respectivement 28% et 25%) et plus de contraintes financières (pour respectivement 26% et 26%) et/ou matérielles (pour respectivement 7% et 6%).

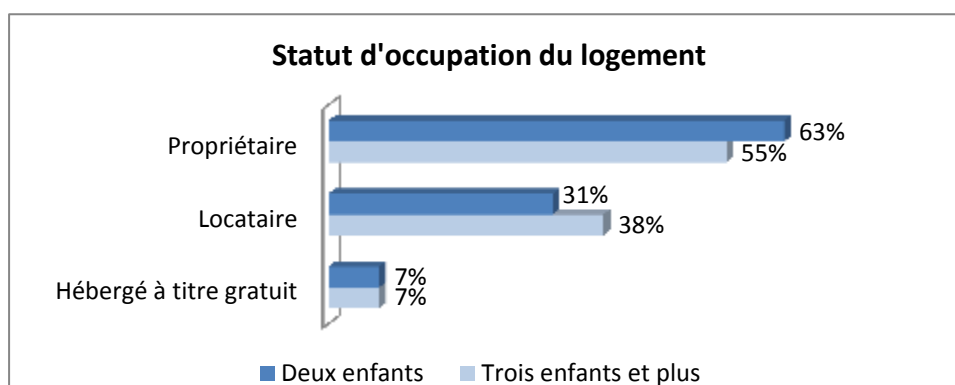
Au-delà des contraintes liées à l'agrandissement d'une famille, le fait d'avoir plusieurs enfants représente aussi pour les parents l'occasion d'avoir un/des compagnon(s) pour leur premier enfant. C'est encore plus vrai chez les parents de 2 enfants, ils sont 24% à nous indiquer qu'avoir plusieurs enfants c'est faire en sorte que leur premier enfant ne soit pas seul, pour seulement 7% des familles nombreuses. De la même manière, les familles (pour respectivement 7% et 7%) indiquent que cela permet aux enfants de ne pas s'ennuyer.

Avoir plus d'un enfant c'est aussi, l'assurance de transmettre son patrimoine et de garantir une descendance en ayant des enfants portant son nom, notamment pour les parents de 2 enfants (pour respectivement 6% et 21%), être en accord avec sa conception éthique et religieuse, plutôt pour les familles nombreuses (pour respectivement 15% et 5%), avoir du soutien dans le futur (pour respectivement 6% et 8%).

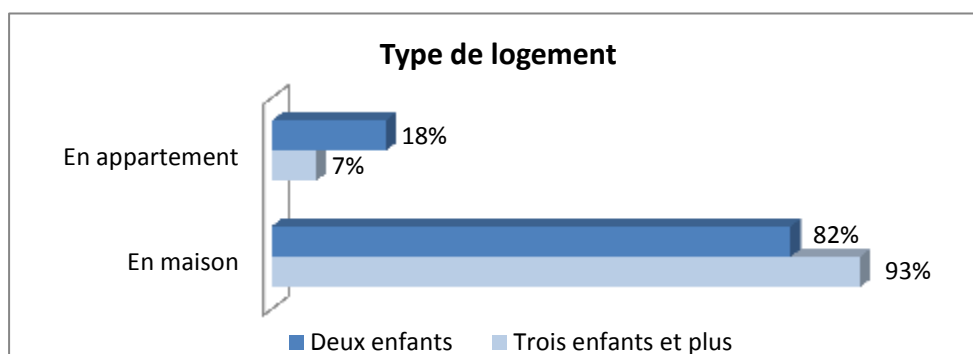
2) LE LOGEMENT DES FAMILLES

Attachons-nous maintenant à identifier les conditions de vie, en termes de logement, des familles. Qui dit famille nombreuse, dit beaucoup de monde à la maison et donc besoin de plus d'espace. Cela se reflète-t-il dans la réalité des familles ?

La majorité des familles interrogées est propriétaire de son logement. Toutefois, les familles nombreuses sont moins souvent dans ce cas que celles qui ont deux enfants (55% contre 63%). La part de famille hébergées à titre gratuit est, par contre, similaire (7%)

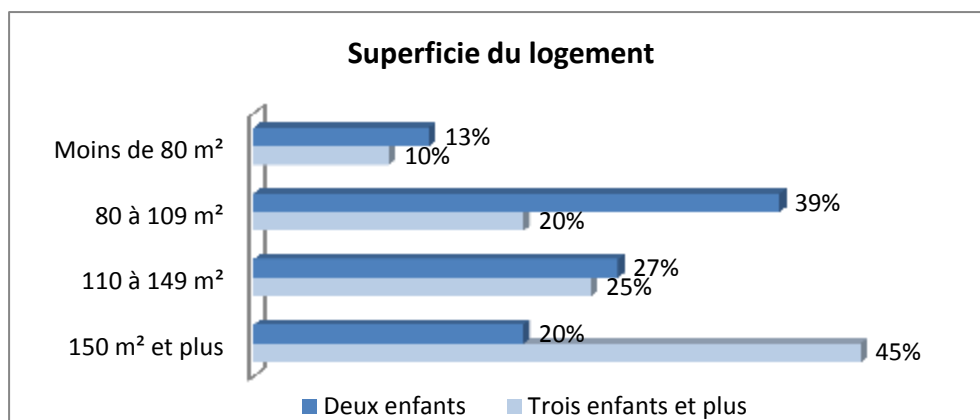


La très grande majorité des familles réside dans une maison. Les différences famille nombreuse / famille de 2 enfants, s'inversent ici puisque ce sont les familles nombreuses qui vivent plus souvent que les autres dans un logement individuel.

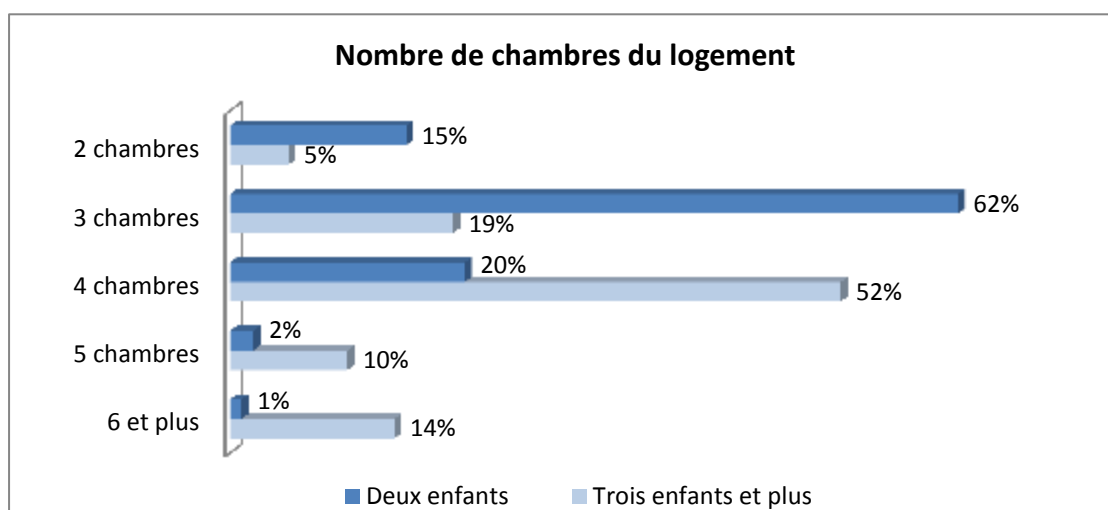


La taille du logement, superficie et nombre de chambres, est en lien avec la taille de la famille.

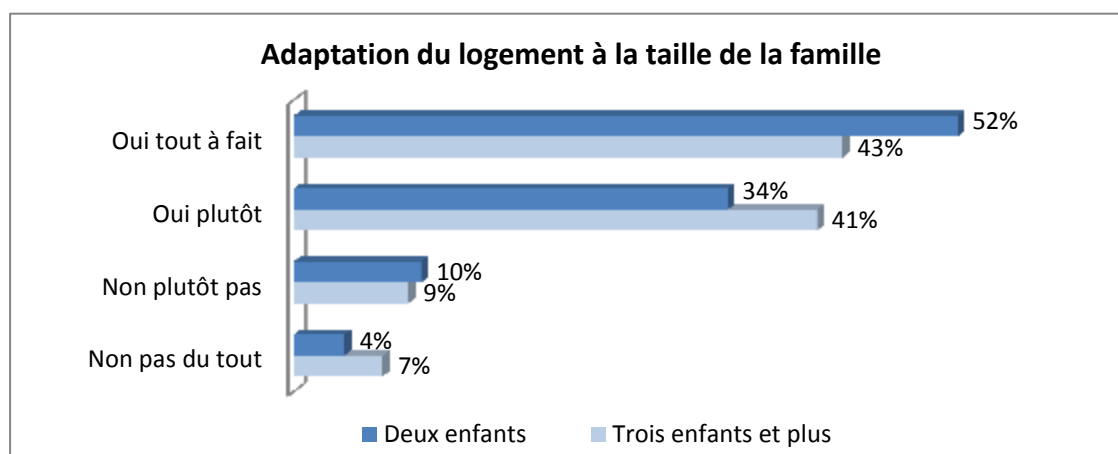
En effet, alors que les familles avec 2 enfants disposent pour plus de la moitié de 110 m² de surface maximale, les familles nombreuses ont beaucoup plus fréquemment des logements de plus de 110 m², voire de plus de 150 m².



Les mêmes différences se retrouvent au niveau des chambres. 77% des familles nombreuses dispose d'au moins 4 chambres dans leur logement, pour 23% des familles avec 2 enfants.



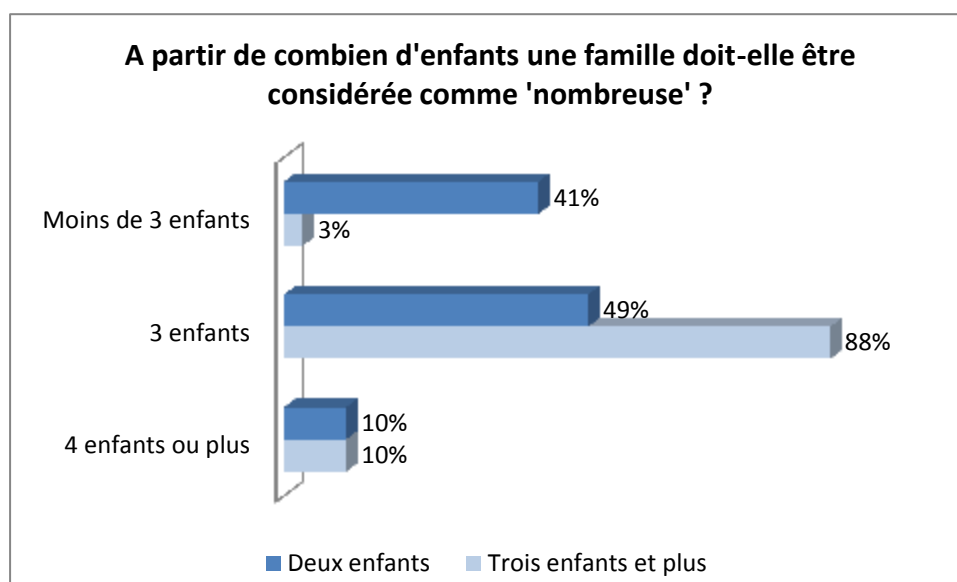
De manière générale, les familles se déclarent plutôt bien dans leur logement. Plus de 80% d'entre elles estime avoir un logement adapté. Une légère différence apparaît toutefois : les familles nombreuses pensent moins souvent que leur logement est « tout à fait » adapté à leur situation familiale (43% contre 52%).



3) LA PLACE DES FAMILLES DANS LA SOCIETE FRANCAISE

A. Qu'est-ce qu'une famille nombreuse ?

La perception et les avis divergent entre les parents selon le nombre d'enfants présents dans le foyer.



Ainsi, si les parents de 3 enfants et plus s'accordent (88%) à dire qu'une famille est nombreuse à partir de l'arrivée d'un troisième enfant, les parents de 2 enfants ne l'entendent pas tous du même avis. 41% est en désaccord avec cette définition et estime qu'une famille devrait être considérée comme nombreuse lorsque le foyer compte moins de 3 enfants. Par contre, l'arrivée d'un 4^{ème} enfant n'est pas retenue comme définition de la famille nombreuse, et ce pour tous les parents (10%).

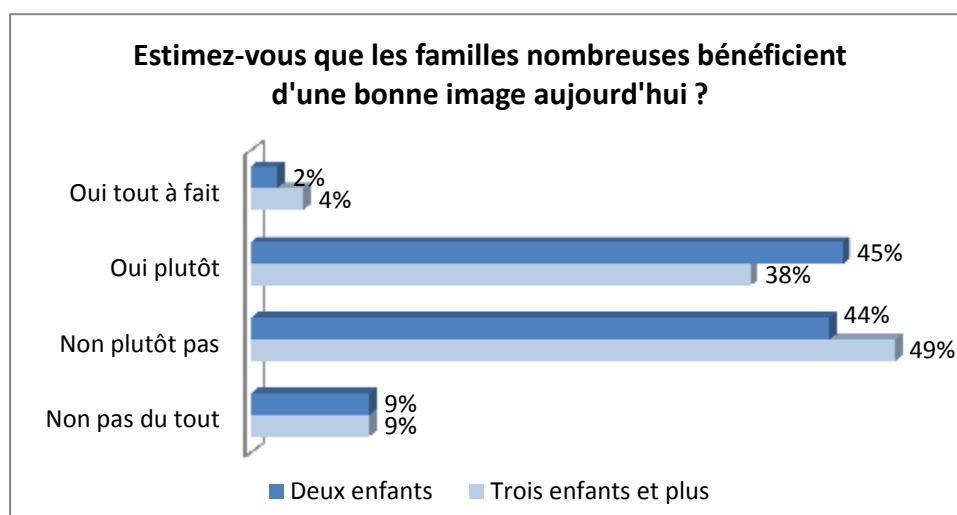
Il est donc intéressant de souligner que lorsqu'on ne parle pas de vécu mais de représentation de ce que devrait être la « famille nombreuse » des différences apparaissent dans les opinions des parents. Les familles nombreuses se sentent majoritairement « familles nombreuses », puisqu'elles s'accordent sur la définition retenue actuellement par la société.

Pour autant, ces familles nombreuses d'aujourd'hui se sentent-elles bien vues par la société française ? Quelle image pensent-elles véhiculer ?

B. Quelle image a la famille nombreuse ?

Il s'agit bien ici de mesurer le ressenti des familles sur l'image qu'elles pensent que la société a d'elles-mêmes.

Plus de la moitié des parents pensent que les familles nombreuses bénéficient d'une mauvaise image dans la société française d'aujourd'hui.

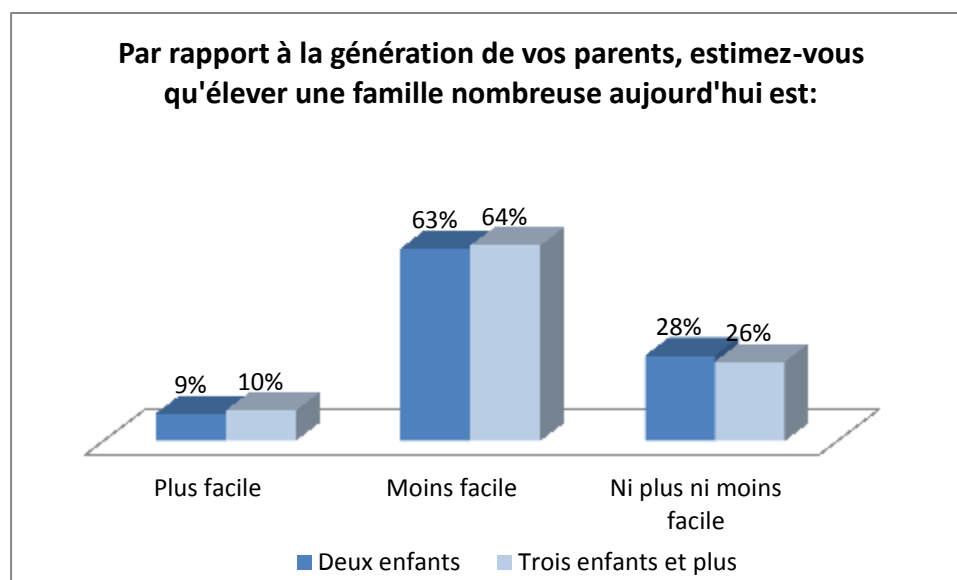


Les parents de familles nombreuses sont plus de la moitié (58%) à penser que leur situation familiale est mal vue en société. 38%, au contraire estime que les familles nombreuses bénéficient d'une bonne image et 4% d'une très bonne image. Les parents de 2 enfants se positionnent de manière équivalente, bien qu'ils soient légèrement plus à évoquer une image positive.

Pour affiner cette perception, il a été demandé aux répondants les raisons associées. Les réponses ont été répertoriées en cinq catégories :

- ✓ Le désir d'enfant associé aux **aides sociales**
- ✓ Le poids des clichés liés à une **conception rétrograde et traditionnelle** (choix religieux, mère au foyer, hors norme)
- ✓ L'image de joie, de partage, de respect, de **solidarité**, d'entraide
- ✓ Les **difficultés** liées à l'organisation, à l'éducation, à l'attention portée aux enfants
- ✓ L'idée que **l'avenir est aujourd'hui incertain** pour les enfants au vu de la situation économique du pays.

Si aujourd'hui, les parents estiment que la société n'a pas une image positive des familles nombreuses, l'éducation des enfants est-elle pour autant plus compliquée qu'à la génération précédente ?



Sur ce point, les familles sont d'accord, quel que soit le nombre d'enfants. Pour 63% des parents, élever une famille nombreuse est aujourd'hui chose plus difficile qu'à l'époque de leurs propres parents. 10% d'entre eux pensent que c'est plus facile alors que 27% ne voit pas de différences avec la génération précédente.

Afin d'en savoir plus, les répondants ont pu s'exprimer librement sur les raisons qui les poussent à penser qu'élever une famille nombreuse est plus difficile aujourd'hui. On peut classifier les réponses en 6 grandes catégories :

- ✓ Le **coût de la vie** est plus élevé qu'à la génération précédente
- ✓ L'insécurité de l'emploi et l'augmentation de la place accordée au **travail**
- ✓ L'évolution de la **place de la femme** dans la société, notamment par l'accès à l'emploi,
- ✓ L'évolution du **soutien familial**, notamment intergénérationnel (changement du rôle des grands-parents, éloignement géographique, aides financières moindres)
- ✓ L'évolution vers une **société de consommation** où les besoins des enfants sont toujours plus élevés et plus coûteux.

A l'inverse, les parents qui estiment que c'est plus facile mettent en avant des **aides de l'Etat** plus importantes pour les familles nombreuses.

La majorité des parents interrogés sont très satisfaits de leur vie de famille. Parents d'une famille nombreuse ou parents de deux enfants, le sens donné au choix d'avoir plusieurs enfants reste le même : c'est avant tout développer une solidarité entre ses enfants et s'épanouir personnellement.

Dans l'ensemble, les familles vivent dans un logement adapté à leur besoin, qui tend à s'accroître avec le nombre d'enfants.

Pour autant, les familles pensent qu'il est aujourd'hui plus difficile d'élever trois enfants ou plus comparé à la génération précédente.

Par ailleurs, si la majorité des parents de trois enfants et plus tend à s'accorder sur la définition actuelle de la famille nombreuse, elle ne fait pas non plus l'unanimité.

Plus de la moitié des familles nombreuses pensent qu'elles ont une mauvaise image au sein de notre société, du fait de préjugés (aides sociales, tradition ou norme religieuse).

LES DIFFICULTES DES FAMILLES NOMBREUSES

Si, au niveau des représentations, les contraintes liées au nombre d'enfant arrivent en second plan derrière l'épanouissement familial et personnel, qu'en est-il alors des difficultés quotidiennes réellement rencontrées au sein de ces familles ? L'arrivée du troisième enfant apporte-t-elle de nouvelles difficultés ? Renforcent-elles celles déjà présentes ?

On l'a vu pour les parents avoir plusieurs enfant entraîne aussi des contraintes : conciliation vie de famille et vie professionnelle, baisse du niveau de vie, difficultés financières, matérielles, manque de temps, etc.

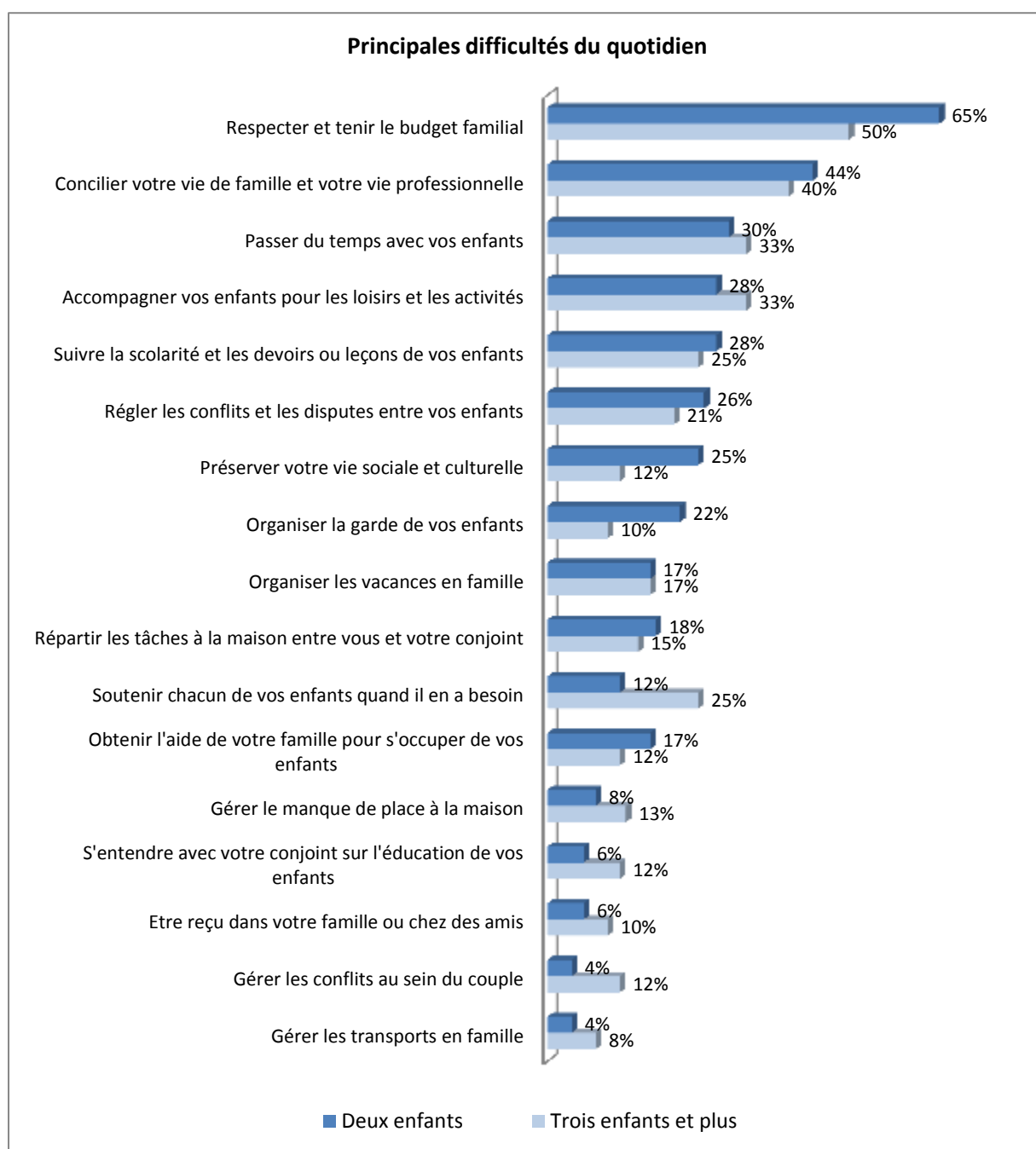
En effet, « le niveau de vie dépend du revenu et de la configuration familiale. A revenu donné du ménage, il décroît avec le nombre d'enfant à la maison. Il dépend aussi du nombre d'adultes du ménage pouvant apporter des ressources. (...) 8,7 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté monétaire, fixé à 980 euros par mois en 2011. (...) les familles très nombreuses (quatre enfants ou davantage) ont aussi un risque important de se trouver dans une situation de pauvreté : c'est le cas de quatre familles sur dix »²³.

Nous verrons dans cette partie si les familles nombreuses rencontrent davantage de difficultés que les autres familles, quelles sont leurs difficultés principales, en quoi elles sont différentes de celles des autres foyers.

²³ « Familles nombreuses », INSEE, Couples et Familles, Edition 2015, pp 114-115

1) LES TYPES DE DIFFICULTES

La première question posée aux répondants vise à dégager et classer les difficultés rencontrées par les parents. Le but étant également de constater si des différences apparaissent entre les familles nombreuses et les autres familles. Les parents avaient la possibilité de retenir 5 difficultés parmi les 17 propositions suivantes :



D'une manière générale, les familles partagent les mêmes difficultés dans leur quotidien, même s'il existe quelques spécificités propres aux familles nombreuses.

Respecter et tenir le budget familial est ce qui est le plus problématique aujourd'hui pour les parents. Contrairement à ce que l'on aurait pu supposer, ce sont plutôt les parents de 2 enfants qui mettent en avant cette difficulté (65% pour seulement 50% des familles nombreuses).

C'est ensuite la **conciliation entre la vie de famille et la vie professionnelle** qui pose problème aux parents (pour 40% des parents de 3 enfants et plus 44% des parents de 2 enfants).

Dans le même ordre d'idée, les parents évoquent des difficultés à **passer du temps** avec leurs enfants (pour respectivement 33% et 30%), à **les accompagner** dans les activités et loisirs (pour respectivement 33% et 28%) et à **suivre la scolarité** (pour respectivement 25% et 28%).

Enfin ¼ des parents indiquent être en difficultés pour **régler les conflits et disputes** dans la fratrie (pour respectivement 26% et 21%).

Les autres sujets posent moins de problèmes aux parents mais sont vécus différemment par les familles nombreuses et par les familles de 2 enfants, hormis sur l'**organisation des vacances**, point sur lequel ils s'accordent (17%).

Ainsi, les parents de 2 enfants éprouvent plus souvent des difficultés à **préserver leur vie sociale et culturelle** (25%), **organiser la garde** des enfants (22%), **répartir les tâches** dans le couple, ou **obtenir de l'aide** de leur famille (17%).

Les familles nombreuses, quant à elles, se disent plus préoccupées pour **soutenir chacun des enfants** quand il en a besoin (25%), et dans une moindre mesure pour gérer les aspects organisationnels (manque de place, transports, visite chez famille et amis) et relationnels (conflits dans le couple, entente sur l'éducation).

La taille l'échantillon ne permet pas de mettre en évidence les potentiels écarts en fonction des caractéristiques des familles.

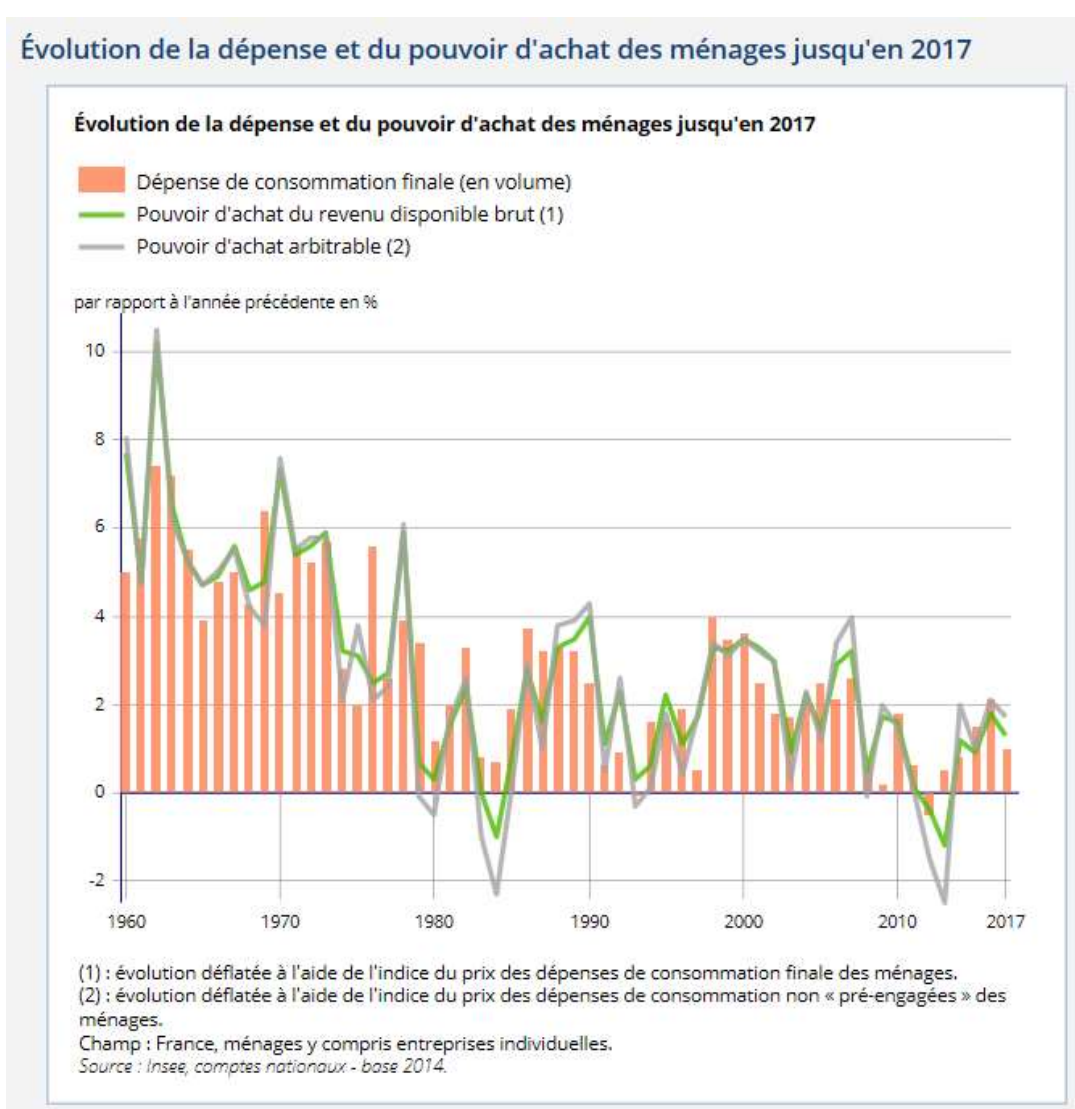
En général, les parents de 2 enfants tendent à penser que ces différentes difficultés se sont accentuées à la naissance de leur 2^{ème} enfant alors que les familles nombreuses déclarent que c'est à partir du 3^{ème} enfant. Le nombre d'enfants ne semble donc pas être un facteur d'accroissement des difficultés quotidiennes des familles.

La suite de cette partie aborde de façon plus détaillée les deux principales préoccupations des familles : la question budgétaire et l'articulation de l'emploi avec la vie de famille.

2) LE BUDGET : 1^{ERE} DIFFICULTE

Respecter et tenir le budget familial est problématique pour plus d'une famille sur deux.

Il est vrai que « les dépenses de consommation des ménages décélèrent nettement en volume en 2017 et le pouvoir d'achat des ménages ralentit. En 2017, le revenu disponible brut des ménages progresse de 2,6 % en valeur (après + 1,7 % l'année précédente). Mais parallèlement, le prix de la dépense de consommation finale accélère nettement (+ 1,3 % contre - 0,1 % en 2016), du fait notamment du rebond des prix des hydrocarbures. Le pouvoir d'achat du revenu disponible ralentit donc (+ 1,3 %, après + 1,8 % en 2016). Cette évolution est mesurée sur l'ensemble des ménages. »²⁴.



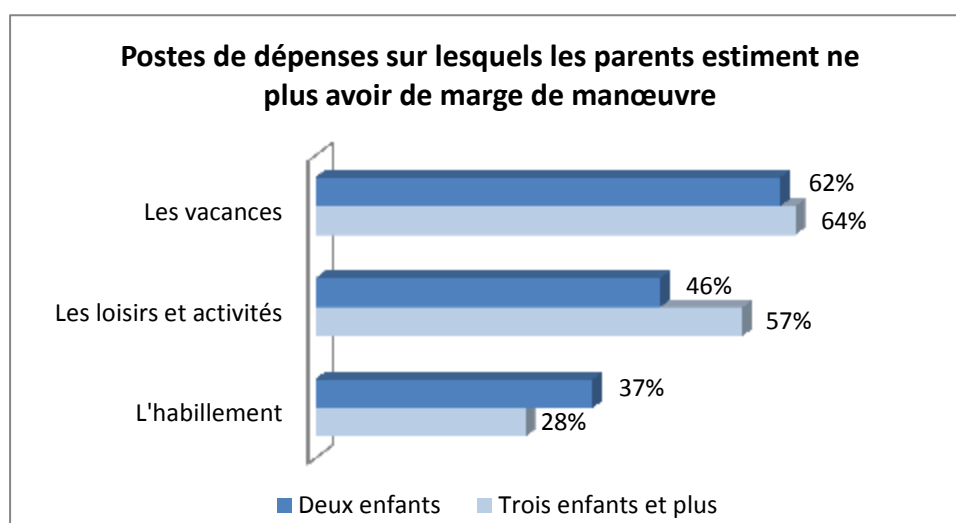
²⁴ « Les comptes de la Nation en 2017 », INSEE, Insee Première, n° 1697, mai 2018

A. Les postes de dépenses concernés

S'il est difficile de tenir le budget pour une famille, nous souhaitons savoir sur quels postes de dépenses les parents sont les plus en difficultés.

Il s'avère que les premiers postes de dépenses pour lesquels les répondants n'ont plus de marge sont les vacances (63%), les loisirs et les activités (49%) et l'habillement (34%).

Ces trois postes de dépenses sont donc ceux qui seront sacrifiés en cas de difficulté financière. En effet, ils ne répondent pas à un besoin vital²⁵.



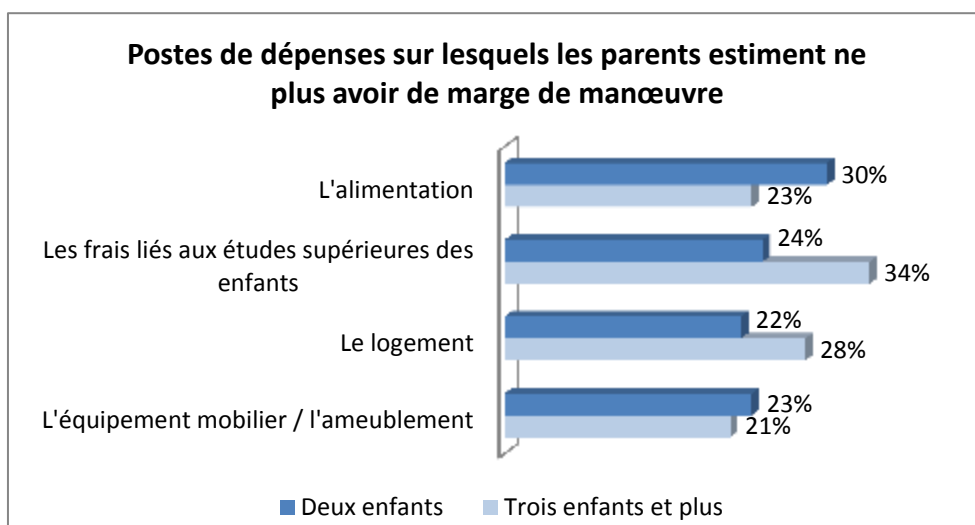
On constate toutefois que les familles nombreuses éprouvent plus de difficultés que les autres pour les « extras » comme les vacances et loisirs (cf graphique).

En effet, « après transferts fiscaux et sociaux, le revenu disponible des ménages croît avec le nombre d'enfants. Ainsi, il passe de 3700 euros par mois en moyenne pour les couples avec un seul enfant à 4500 euros pour ceux avec trois enfants ou quatre enfants. En revanche, le niveau de vie, qui tient compte du nombre de personnes qui partagent ce revenu, décroît avec le nombre d'enfants. En particulier, 35% des couples avec quatre enfants ou plus ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté »²⁶.

²⁵ Nous avons déjà pu observer ce phénomène lors d'une précédente enquête « *Vacances et loisirs en famille* » (2015, UDAF 31), les vacances et les activités de loisirs sont souvent sacrifiées par manque de moyen. En 2015, 35% des familles de la Haute-Garonne ne sont pas parties en vacances sur les douze derniers mois, elles l'expliquent essentiellement par un manque de moyen.

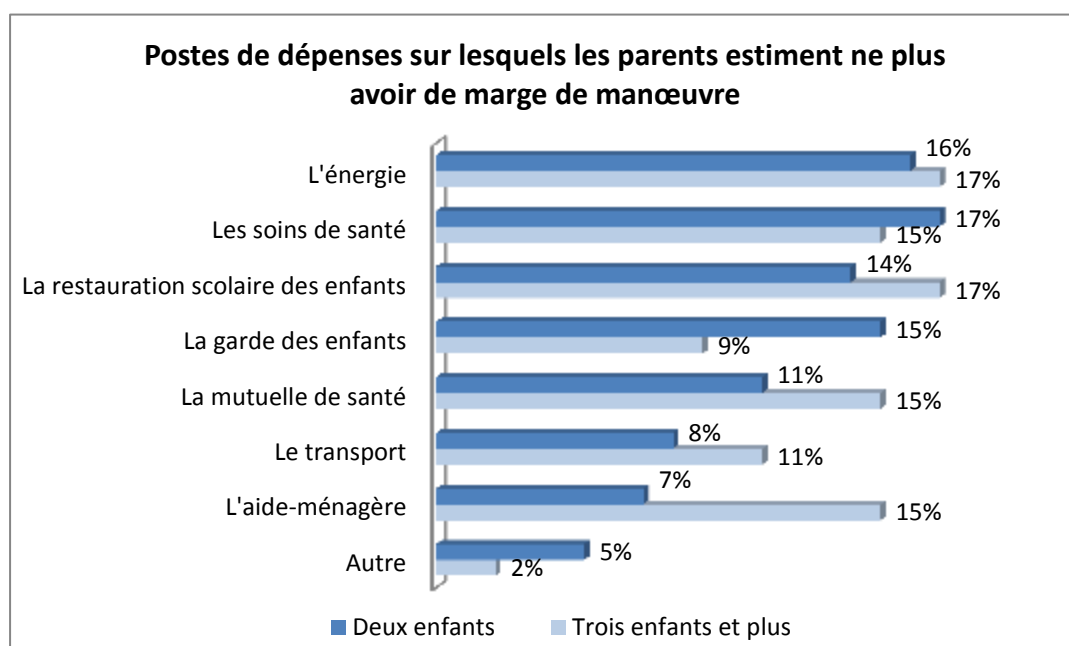
²⁶ Blanpain Nathalie, Lincot Liliane, « Avoir trois enfants ou plus à la maison », INSEE, Enquêtes et études démographiques, Insee Première, n° 1531, janvier 2015

Les postes de dépenses liés à l'alimentation, les frais pour les études supérieures des enfants, pour le logement et l'ameublement, sont aussi impactés par les difficultés financières pour, en moyenne, une famille sur quatre.



Pour les familles nombreuses, les difficultés se concentrent sur les études et le logement, alors que les parents de 2 enfants disent plus volontairement devoir faire des efforts financiers sur l'alimentation et l'équipement ou l'ameublement.

En bas de classement, on retrouve différents postes pour lesquels les parents semblent avoir encore des marges de manœuvre.

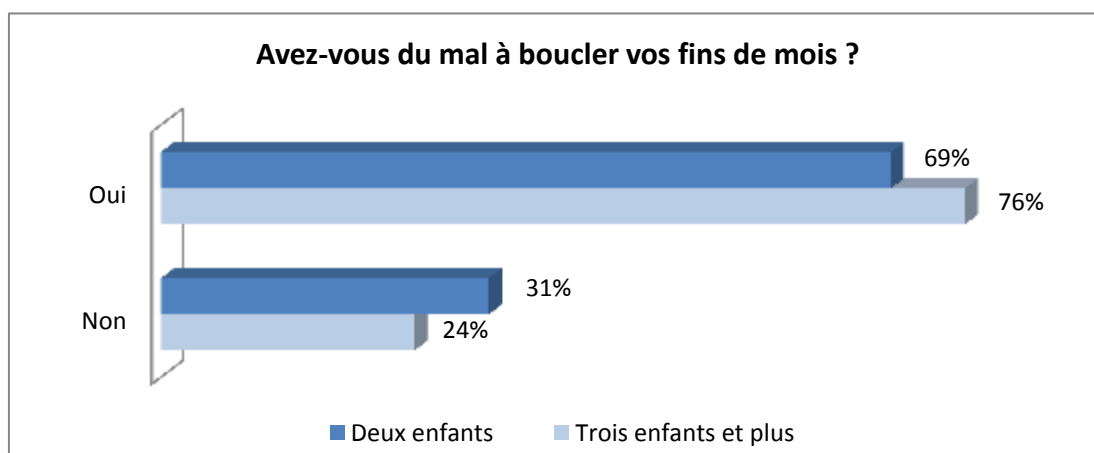


Les dépenses énergétiques, les soins et frais de mutuelle, la restauration scolaire et la garde des enfants ou encore les frais liés aux transports et à l'emploi d'une aide-ménagère sont les postes sur lesquels les familles se déclarent les moins contraintes financièrement.

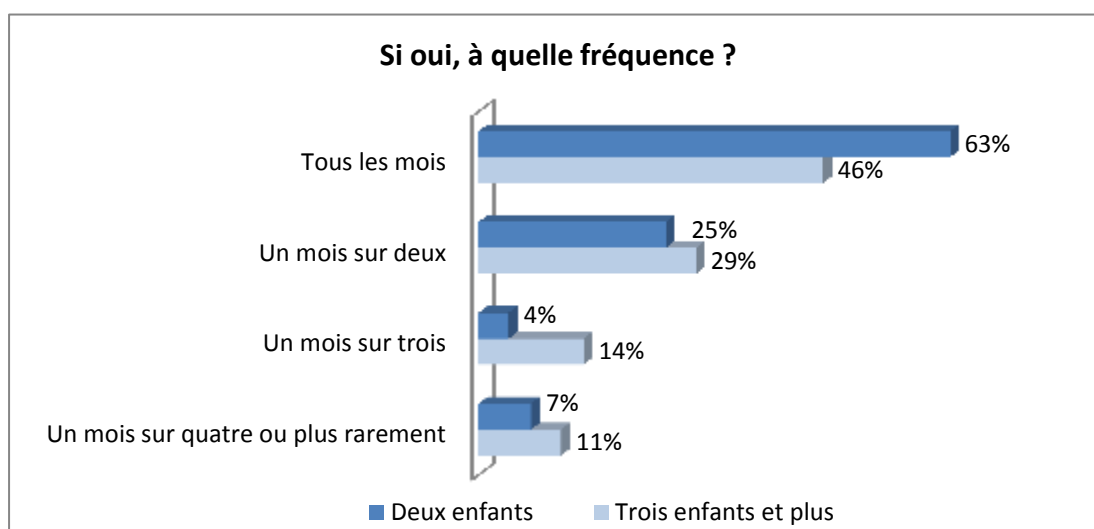
B. Des difficultés quotidiennes tout au long de l'année

La majorité des familles se dit en difficultés financières, et ces difficultés sont récurrentes.

76% des familles nombreuses et 60% des familles ayant 2 enfants indiquent, en effet, avoir du mal à boucler leurs fins de mois. Les répondants vivant seuls sont plus nombreux à avoir du mal à terminer le mois, contrairement aux parents disposant d'au moins un Bac +3.



Une problématique qui, on l'observe, a tendance à se répéter tout au long de l'année, chaque mois; ou dans une moindre mesure, tous les deux mois. A noter que les familles nombreuses rencontrent plus de difficultés financières ponctuelles.



3) CONCILIATION FAMILLE / EMPLOI : 2^{NDE} DIFFICULTE

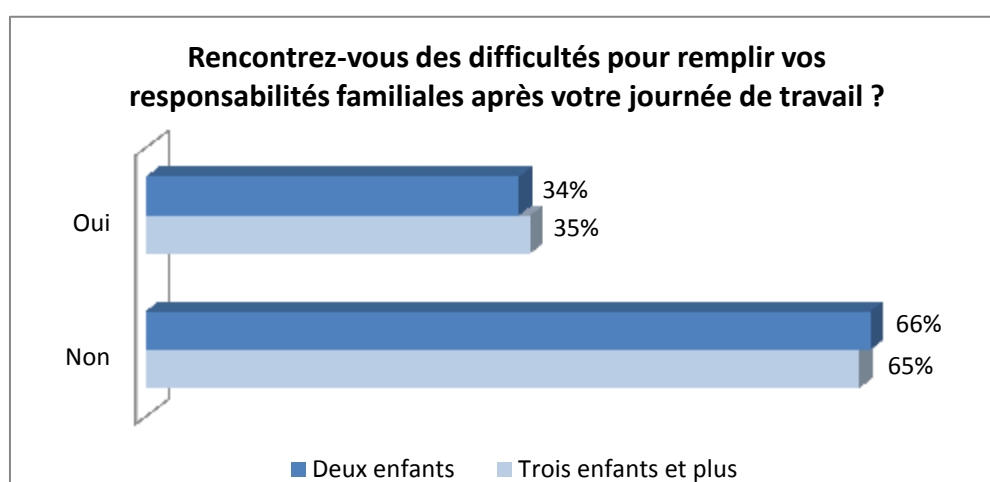
Comme nous l'avons vu précédemment, 40% des familles nombreuses et 44% des familles avec 2 enfants ont mis en avant leurs difficultés à concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle.

Une étude de l'INSEE²⁷ sur les structures de mode de garde des jeunes enfants fait état des difficultés des familles à concilier vie familiale et vie professionnelle et indique effectivement qu'il y a plus de difficultés dès qu'il y a des enfants.

A. Impact du travail sur la vie familiale et vice versa

Le travail a un impact important sur la vie familiale.

Plus du tiers des répondants, qu'ils soient parents de 2 enfants ou à la tête d'une famille nombreuse, ont du mal à remplir leurs obligations familiales après une journée de travail.

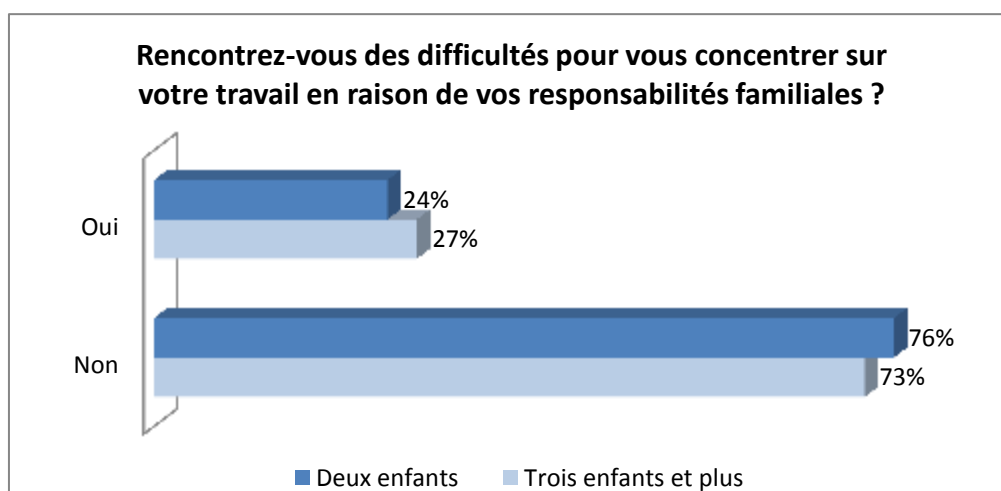


A ce sujet, l'enquête de l'INSEE²⁸, précise qu'« après une journée de travail, près de la moitié des personnes affirment être fréquemment en difficulté pour effectuer les tâches domestiques (dont le soin aux enfants). Les mères qui élèvent seules leur(s) enfant(s) sont les plus à la peine. Les couples de deux personnes en emploi avec enfant(s) éprouvent aussi fréquemment des difficultés ».

²⁷ « Structures de garde des jeunes enfants », INSEE, Insee Partenaires, n°15, juin 2011

²⁸ Ibid

Inversement, la vie familiale a également un impact sur le travail pour un quart des familles. Les parents éprouvent des difficultés à se concentrer sur leur travail en raison de leur responsabilité familiale.



Toujours selon la même enquête, « lorsqu'il y a des enfants, les parents qui travaillent éprouvent un peu plus souvent de difficulté à « bien travailler » [que les personnes sans enfants]. Ceci d'autant plus que les enfants sont jeunes. Ainsi, les familles ayant un ou des enfants de moins de sept ans sont trois fois plus nombreuses à avoir fréquemment des difficultés à « bien travailler » que les autres »²⁹.

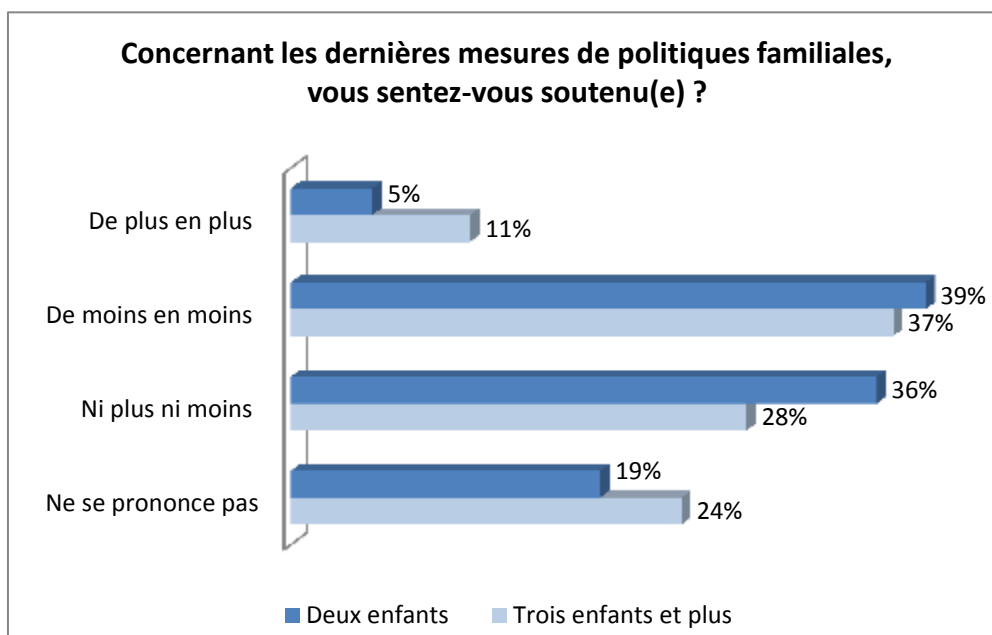
B. Le soutien de l'Etat face aux difficultés

Face à ces difficultés quotidiennes constatées, les familles se sentent-elles soutenues par l'Etat ? Différentes mesures de politiques familiales ont été mises en place récemment, relatives à l'allocation de rentrée scolaire, au complément familial ou à la modulation des allocations familiales par exemple.

Les familles tendent à avoir le même ressenti vis-à-vis de la politique familiale, à savoir un soutien identique ou en baisse.

Une part un peu plus importante de familles nombreuses tend à se sentir plus soutenue aujourd'hui (11% pour 5% des parents de 2 enfants) mais 24% d'entre elles n'ont pas souhaité se prononcer sur ce point.

²⁹ « Structures de garde des jeunes enfants », INSEE, Insee Partenaires, n°15, juin 2011



Globalement les difficultés quotidiennes sont partagées par toutes les familles et sont inhérentes au rôle de parent, bien que certaines soient plus ou moins prononcées chez les familles nombreuses. Les deux principales difficultés sont la tenue du budget et la conciliation vie familiale/vie professionnelle.

Les vacances, les loisirs et activités et l'habillement sont les postes de dépenses qui pâtissent le plus des difficultés budgétaires des familles. Ainsi, la difficulté à maintenir une gestion budgétaire saine se fait ressentir pour beaucoup de famille, et ce tout au long de l'année.

Pour environ 1/3 des familles le travail à un impact négatif sur leur vie familiale et inversement pour 1/4 des familles la vie familiale impacte directement la vie professionnelle de façon négative.

Les dernières mesures de politiques familiales ne semblent pas convaincre l'ensemble des familles, elles se sentent ni plus ni moins soutenues, voire moins soutenues qu'avant.

LES SOLUTIONS ADOPTEES PAR LES FAMILLES NOMBREUSES

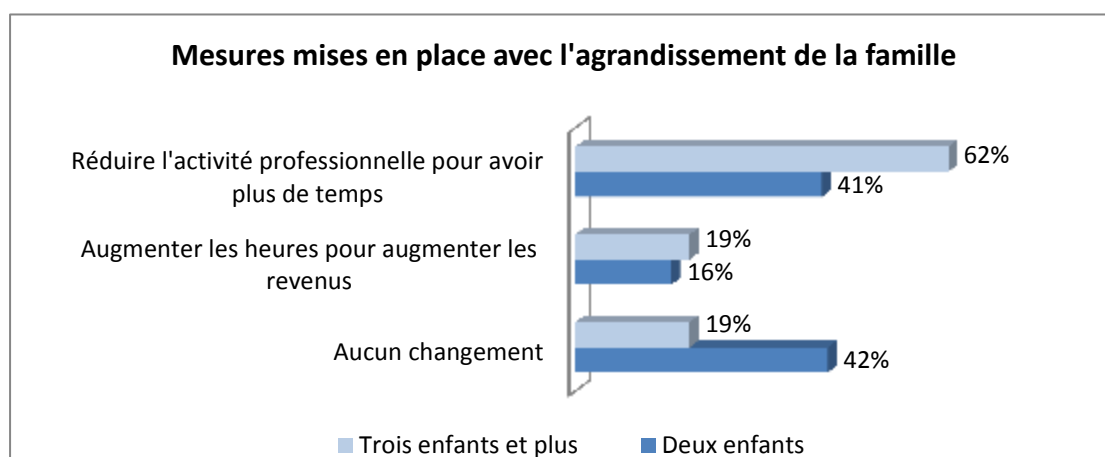
Face à ces difficultés, sur quelles solutions s'appuyer ? Par quels moyens ? Quelles pratiques se mettent en place ? Quelles stratégies adoptent-elles ? Font-elles davantage appel par exemple à la solidarité familiale ?

1) LES CHANGEMENTS PROFESSIONNELS

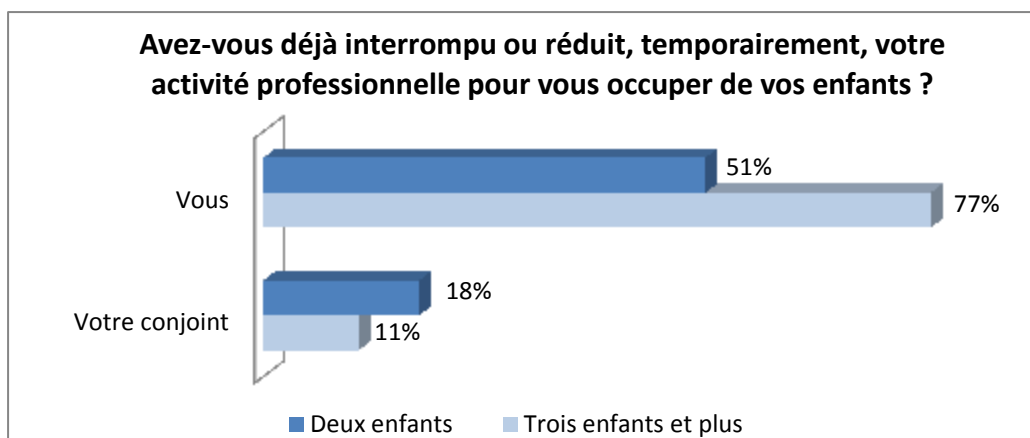
Afin de concilier vie familiale et vie professionnelle, une majorité de parents de familles nombreuses, 62%, a réduit son activité professionnelle afin d'avoir plus de temps pour s'occuper des enfants.

19% d'entre eux ont au contraire augmenté leur temps de travail pour augmenter leurs revenus et ainsi mieux subvenir aux besoins des enfants.

Les familles nombreuses sont aussi celles qui ont le plus modifié leur pratiques professionnelles comparé aux autres foyers. 19% d'entre elles n'ont initié aucun changement au fur et à mesure que leur famille s'agrandissait, tandis que 42% des autres familles n'ont pas amorcé de modification de leur temps de travail.



En effet, 77% des répondants à la tête d'une famille nombreuse indique avoir réduit ou interrompu leur activité professionnelle pour s'occuper de leurs enfants. Ce n'est le cas que pour 51% des répondants qui ont 2 enfants.



82% des répondants à l'enquête sont des femmes. Ce sont donc majoritairement elles qui limitent leurs activités professionnelles pour les enfants.

En effet, « les hommes âgés de 25 à 49 ans vivant avec un enfant sont quasiment tous actifs : en 2011, 98% le sont lorsqu'ils vivent avec un, deux ou trois enfants et 96% lorsqu'ils vivent avec quatre enfants ou plus, soit à peine moins. Le taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans varie nettement, en revanche, selon le nombre d'enfants : de 92% pour celles qui vivent avec un seul enfant à 59% pour celles qui vivent avec quatre enfants ou plus »³⁰.

De plus, concernant le type d'aménagement opéré, le fait de cesser définitivement de travailler est plus fréquent chez les familles nombreuses. Il est vrai que, « le taux d'emploi des mères diminue avec le nombre d'enfants mineurs vivant au domicile, ce d'autant si l'un des enfants a moins de 3 ans. Ainsi en 2014, 75% des mères de famille « traditionnelle » avec un seul enfant, âgé de moins de 3 ans, ont un emploi mais elles ne sont que 40% dans ce cas lorsqu'elles ont une famille nombreuse comportant trois enfants ou plus dont un jeune enfant »³¹.

Les répondants concernés ont ensuite précisé à l'arrivée de quel enfant ils ont interrompu ou réduit leur activité professionnelle pour la toute première fois. Pour 45% des familles nombreuses, cette interruption ou réduction est intervenue après la naissance de leur 2ème enfant. Cela a été le cas, pour 27%, à l'arrivée du 3ème enfant, et 27% également avaient déjà engagé des modifications professionnelles dès qu'ils sont devenus parents.

³⁰ Blanpain Nathalie, Lincot Liliane, « Avoir trois enfants ou plus à la maison », INSEE, Enquêtes et études démographiques, Insee Première, n° 1531, janvier 2015

³¹ Couples et familles, édition 2015 – Insee Références

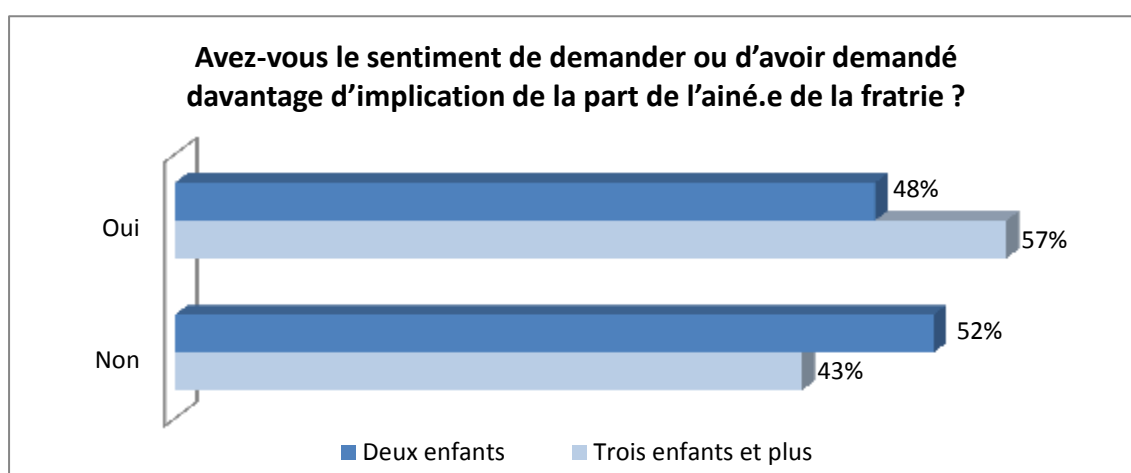
2) LES SOLIDARITES FAMILIALES

Au-delà de la réduction ou de l'augmentation du temps de travail pour le bien des enfants, les parents de familles nombreuses peuvent-ils compter sur leur entourage et plus particulièrement sur les solidarités familiales ?

Rappelons-nous que dans l'imaginaire collectif, la famille nombreuse a une image positive de par les valeurs de solidarité et de partage qu'elle véhicule. Rappelons-nous également que le premier sens donné par les parents au fait d'avoir plusieurs enfants, c'est de créer de la solidarité entre les enfants. Retrouvons nous cette notion de solidarité lorsqu'il s'agit d'aider les parents ?

A. Implication de l'aîné

L'une des premières pensées qui nous vient lorsque l'on pense à une famille nombreuse c'est au rôle de l'aîné dans la fratrie. Est-il plus sollicité que dans une famille de deux enfants ?

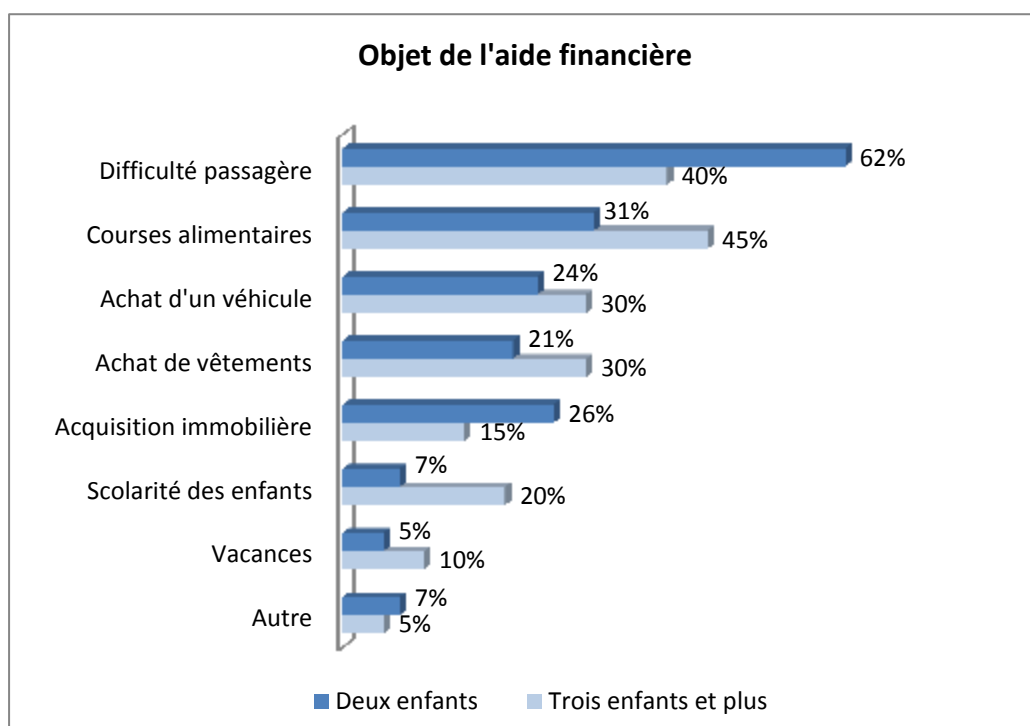


L'aîné est légèrement plus sollicité par ses parents lorsqu'il a plusieurs frères et sœurs (57%). Toutefois, même dans les familles de 2 enfants, près de la moitié des parents (48%) indiquent avoir demandé plus à leur aîné.

B. Aide financière de la famille

Tenir le budget est LA difficulté des familles, dans un contexte où les fins de mois sont difficiles à boucler pour une majorité d'entre elles, la famille élargie donne-t-elle le coup de pouce qui fait la différence ?

Les solidarités familiales fonctionnent dans toutes les familles qu'elles soient nombreuses ou non, 43% des répondants ont déjà bénéficié d'une aide financière de la part de leur famille.



Les aides octroyées par la famille ne sont pas tout à fait destinées à la même chose, en fonction du nombre d'enfants.

Ainsi, les parents de 2 enfants indiquent plus souvent que la famille leur permet de faire face à une difficulté passagère (62%). On retrouve ensuite l'aide pour financer les courses alimentaires (31%), l'acquisition d'un logement (26%) ou d'un véhicule (24%).

Pour les familles nombreuses, l'aide sert en priorité à financer des courses alimentaires (45%). La famille est aussi un soutien important en cas d'imprévu (40%) ou pour aider à acheter des vêtements (30%) ou un véhicule (30%). Le transport de manière plus générale tient en effet une part importante dans les dépenses des ménages notamment des couples avec enfant(s) (cf encadré ci-dessous). C'est le premier poste de dépense des couples avec enfant(s) en 2011.

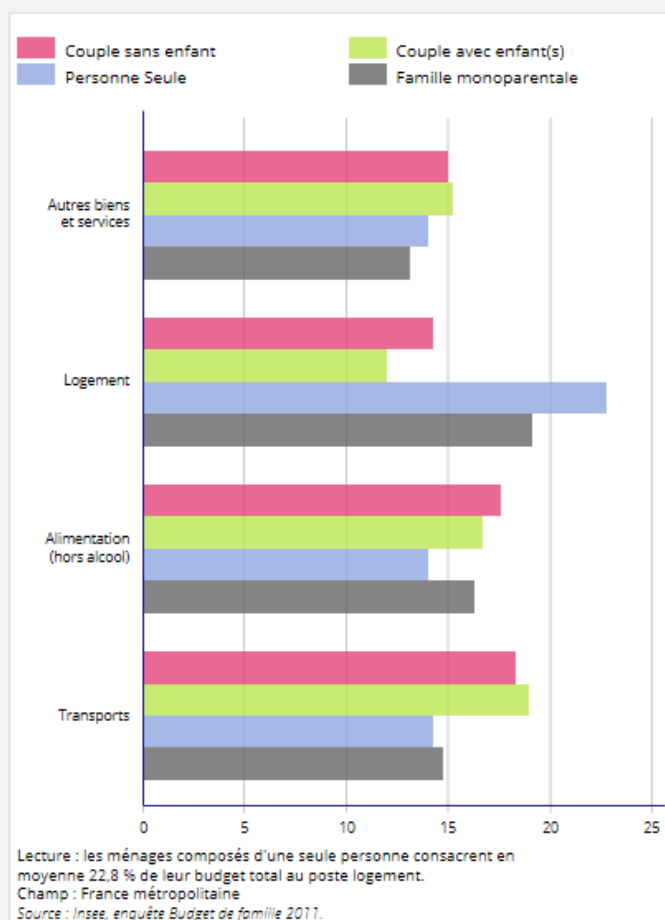
Les autres postes de dépenses (financement des vacances, scolarité des enfants) ne sont pas les principales raisons d'une aide financière familiale.

« À niveau de consommation égal, le logement pèse moins quand la taille du ménage augmente. Il constitue ainsi un poste de dépenses très discriminant entre les différents types de ménages, plus lourd pour les personnes seules (22,8% de leur consommation en 2011) et les familles monoparentales (19,1%), que pour les couples avec enfants (12%) (Figure 2 ci-dessus). La part de locataires explique une partie des écarts [...]. Les écarts tiennent également aux économies d'échelle que le logement permet de réaliser : un couple de locataires dépense en moyenne moins de deux fois ce que dépense une personne seule.

Enfin, à niveau de consommation donné, une personne seule effectue moins de dépenses alimentaires ou vestimentaires que ne le fait une famille ; elle peut dès lors consacrer une part plus importante de son budget à son logement. »

Enquête Budget de famille « Les dépenses des ménages en 2011 », - Insee Résultats, n°158, 2014

Figure 2 - Structure des dépenses selon le type de ménage

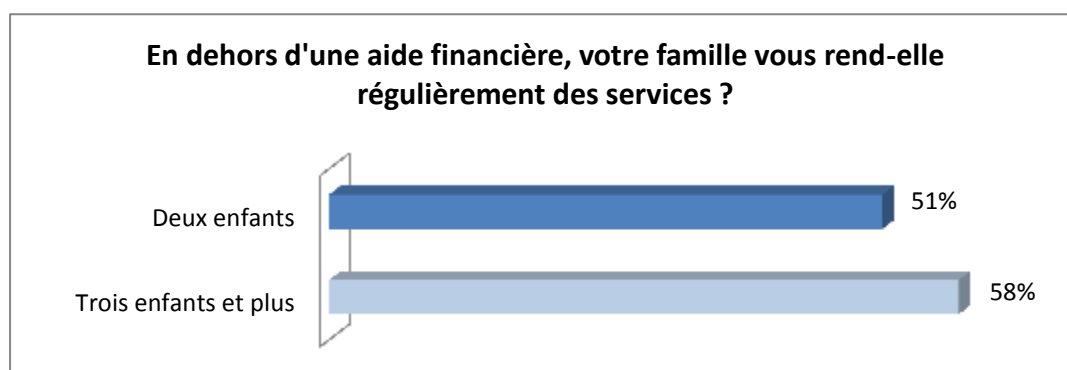


C. Services rendus au quotidien par la famille

Les solidarités familiales peuvent revêtir bien d'autres formes que l'aspect financier, les services rendus au quotidien sont autant de soutiens pour les parents.

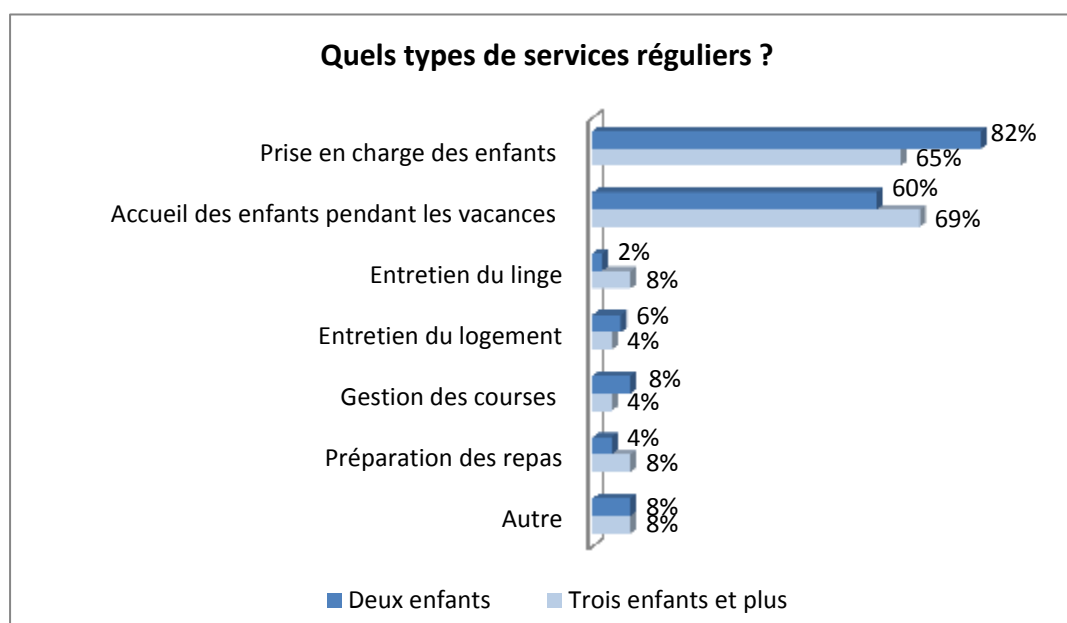
La majorité des familles reçoivent des services réguliers de la part de leur entourage familial pour les soutenir dans leur quotidien. C'est le cas pour 58% des familles nombreuses, et 51% des familles avec 2 enfants.

Les solidarités familiales tendent donc à être légèrement plus importantes lorsque la famille s'agrandit.



Les services rendus s'organisent en grande majorité autour de la prise en charge des enfants (garde, devoirs, loisirs et activités) et de l'accueil des enfants pendant les vacances scolaires. Pour les familles nombreuses, ce soutien est plus fréquent sur les temps de vacances (69%) alors que c'est plus sur du quotidien pour les parents de 2 enfants (82%).

Les services relatifs aux tâches domestiques quotidiennes (linge, repas, ménage, courses) sont très largement minoritaires : moins de 10%.



Quand il s'agit de trouver des solutions pour faire face aux différentes difficultés qu'elles rencontrent, les familles nombreuses et plus particulièrement les mères, font le choix de réduire ou d'interrompre leurs activités professionnelles afin de s'occuper de leurs enfants.

43% des familles, quel que soit le nombre d'enfants, peut compter sur un soutien financier de la part de son entourage familial, notamment pour pallier une difficulté passagère ou financer des courses alimentaires.

Les solidarités familiales se manifestent également par la prise en charge des enfants (garde, devoirs...) et l'accueil de ces derniers durant les vacances.

LES AMELIORATIONS SOUHAITEES

Après avoir interrogé les représentations des familles nombreuses, après avoir vu leurs difficultés et les solutions qu'elles mettent en place, interrogeons leurs attentes et leurs besoins. Nous ferons plus particulièrement un focus sur les opinions des répondants quant aux dispositifs de politiques familiales.

« L'effort social de la Nation en faveur des parents correspond au montant des dépenses sociales qui leur sont consacrées au titre de la politique familiale. En 2013, il est de l'ordre de 4% du produit intérieur brut (PIB), compris entre 75 et 94 milliards d'euros selon les hypothèses retenues quant au périmètre de la politique familiale.

Trois postes concentrent l'essentiel de cette dépense. Le premier d'entre eux est constitué des prestations familiales des régimes publics [...], soit 48.7 milliards d'euros. Deuxième poste, les droits familiaux de retraite s'élèvent à 18.4 milliards d'euros. Les majorations du montant des pensions pour les personnes ayant eu ou élevé au moins trois enfants constituent la dépense la plus importante [...]. Enfin, les dépenses fiscales représentent de 1.5 à 15.6 milliards d'euros selon qu'elles intègrent ou non l'effet de certains dispositifs dont, principalement, le quotient familial »³².

La politique familiale française est historiquement fortement orientée vers les familles nombreuses. Plusieurs questions se posent donc : la politique familiale est-elle connue de ces familles ? Est-elle adaptée à leurs besoins ? Les familles nombreuses ont-elles des idées sur les dispositifs à renforcer, à modifier ?

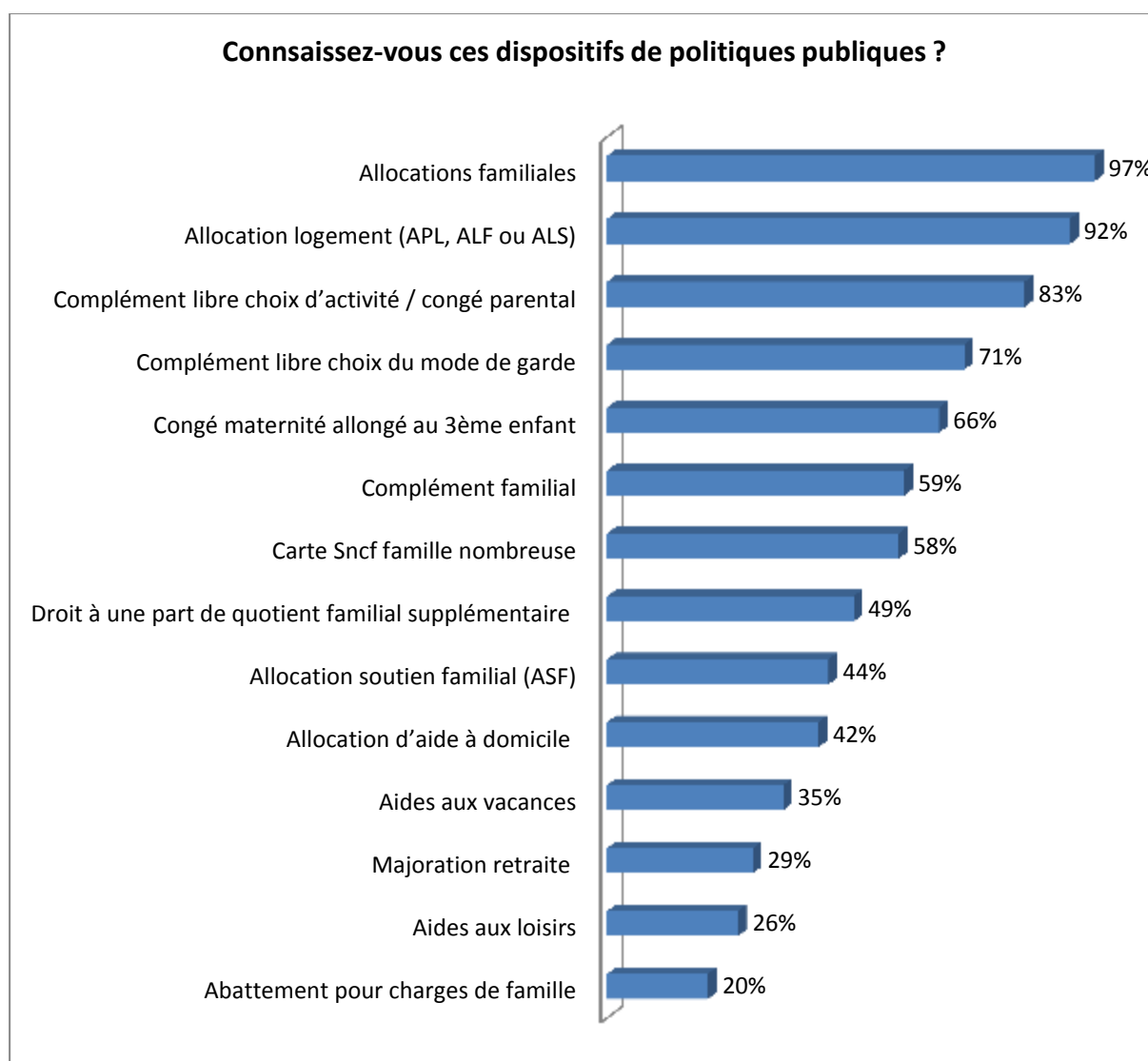
³² Couples et familles, édition 2015 – Insee références

1) LES POLITIQUES FAMILIALES : QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Pour cette partie, 14 dispositifs relevant de la politique familiale ont été répertoriés. L'objectif est ici d'évaluer d'une part, la connaissance que les parents en ont, et d'autre part, ce qu'ils en pensent.

A. Des dispositifs davantage connu des familles nombreuses

Sans distinction dans la composition du ménage, attachons-nous à observer si les familles connaissent les dispositifs de politiques publiques les concernant.



Les allocations familiales représentent le dispositif le plus connu (97%) devant les allocations logement (92%).

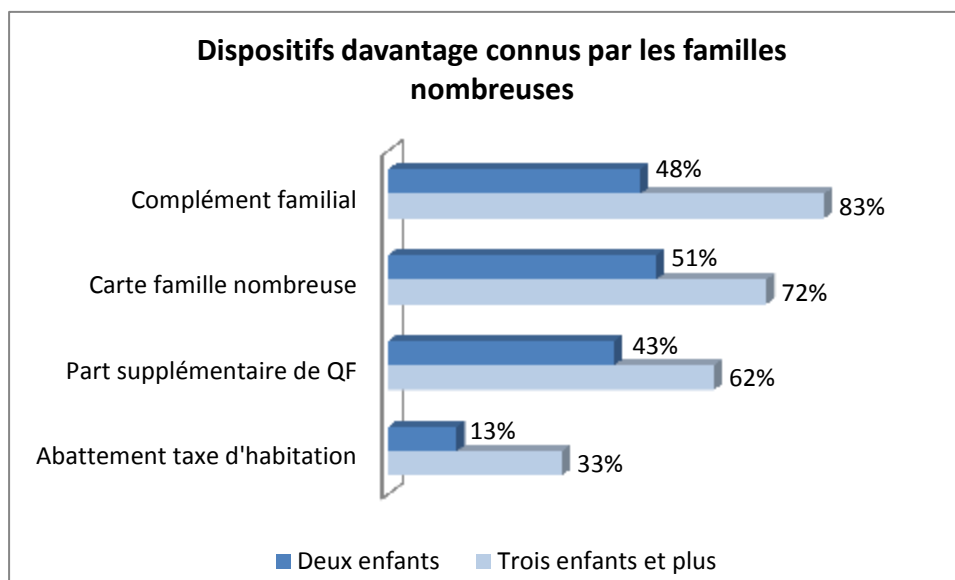
Suivent les aides destinées à la prise en charge des enfants de moins de 3 ans : congé parental (83%), aide pour financer un accueil en crèche ou chez un.e assistant.e maternel.le (71%).

Ces dispositifs concernent l'ensemble des familles et peuvent être sollicités dès le 1^{er} enfant, hormis les allocations familiales qui sont versées à partir du 2^{ème} enfant.

On retrouve ensuite les aides spécifiques aux familles nombreuses, que sont l'allongement du congé maternité au 3^{ème} enfant (66%), le complément familial (59%), la carte famille nombreuse de la SNCF (58%), et la part supplémentaire de quotient familial (QF) pour le calcul de l'impôt sur le revenu (49%).

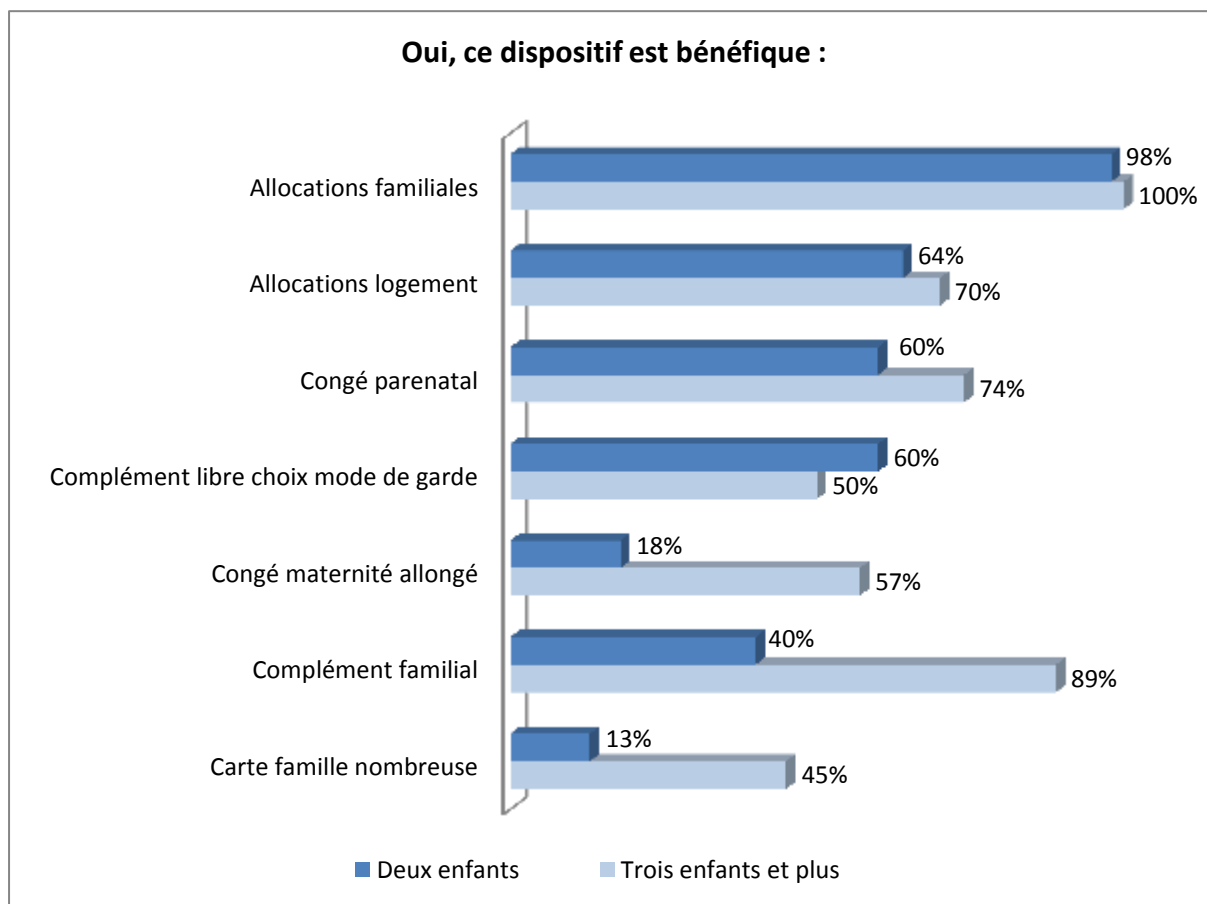
Les six autres dispositifs répertoriés sont moins connus des parents. En effet, pour partie, il s'agit de dispositifs spécifiques, versés selon les situations familiales (allocation de soutien familial (ASF) pour les parents isolés), financières (aides aux vacances ou aux loisirs) ou l'état de santé (allocation d'aide à domicile). Pour les autres, ce sont des mesures qui n'ont pas forcément une visibilité pour les familles (majoration retraite à partir de 3 enfants, abattement pour charges de famille sur la taxe d'habitation).

Logiquement, ce sont les parents directement concernés par chacun des dispositifs qui les connaissent le mieux. Par exemple, les familles monoparentales connaissent plus souvent l'allocation de soutien familial. Ainsi, les familles nombreuses sont aussi celles qui connaissent le mieux les aides et mesures de politiques publiques qui leur sont destinées :



B. Une évaluation positive des dispositifs par les familles nombreuses

Les parents connaissant les dispositifs et mesures ont également précisé s'ils les trouvaient bénéfiques. Seuls ont été retenus les 7 dispositifs et mesures connus par, au moins, la moitié des parents.



Les allocations familiales, les allocations logements sont les deux dispositifs sur lesquelles toutes les familles sont majoritairement et également satisfaites.

Pour les aides destinées à la prise en charge des enfants de moins de 3 ans, les parents de famille nombreuse sont légèrement plus favorables au complément libre choix d'activité (congé parental) alors que les parents de 2 enfants trouvent plus bénéfique le complément libre choix mode de garde (crèche, assistant maternel,...).

On retrouve les plus grands écarts sur les dispositifs qui finalement sont les moins connus des familles de deux enfants et qui ne leur sont pas directement destinés. Elles ont ainsi jugé ces dispositifs peu bénéfiques (carte famille nombreuse, congé maternité allongé et complément familial).

De la même manière que sur la connaissance des dispositifs, ce sont les parents bénéficiaires qui corrélativement les trouvent les plus bénéfiques.

Nous pouvons ainsi supposer que le bénéfice ressenti est en lien avec une certaine efficacité de ces aides et mesures. Il est vrai qu'« avant transferts, le taux de pauvreté croît nettement avec le nombre d'enfants : il est ainsi de 11% pour les couples avec un enfant contre 33% pour les couples ayant trois enfants et 64% pour ceux ayant quatre enfants ou plus. (...) Les prestations familiales, de logements et les minima sociaux réduisent fortement le risque de pauvreté. Au total, après l'ensemble des transferts, 13% des couples avec trois enfants sont considérés comme pauvres, contre 33% avant transferts. »³³.

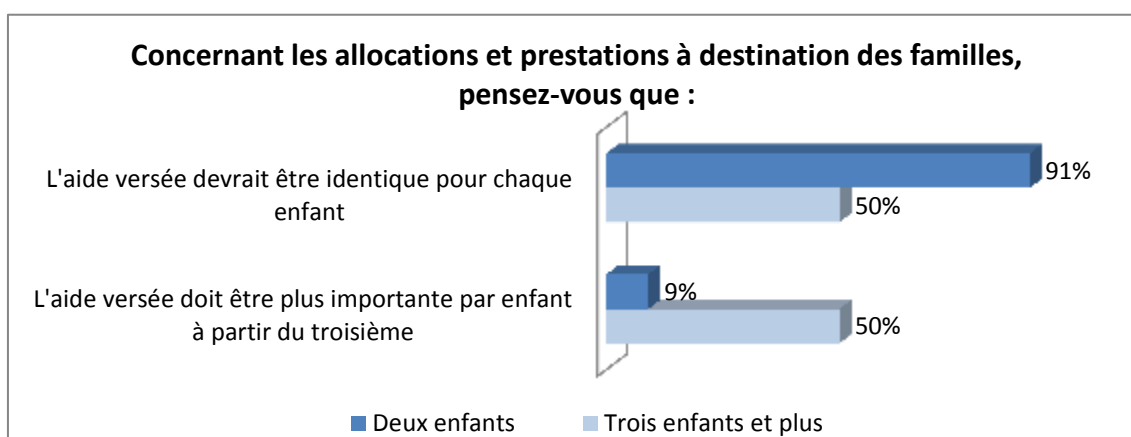
Si selon les familles nombreuses les politiques publiques actuelles sont bénéfiques, sont-elles pour autant à renforcer ?

C. Des aides proportionnelles au nombre d'enfant : équitable ?

Selon la CNAF, « les familles nombreuses constituent un public cible constant de la politique familiale (...) afin d'aider financièrement ces familles à faire face à ces dépenses supplémentaires, les Caisses d'Allocations Familiales leur appliquent des dispositions spécifiques »³⁴. Ce choix est-il perçu comme équitable par les familles ?

Les écarts en fonction du nombre d'enfants sont ici très importants. 91% des parents de deux enfants estiment que l'aide versée devrait être identique pour chaque enfant alors que seulement 50% des parents de familles nombreuses sont d'accord avec cette affirmation.

Inversement, seul 9% des familles de 2 enfants pensent que les aides doivent être plus importantes par enfant à partir du troisième enfant, pour 50% des familles nombreuses.



³³ « Les conditions de vie des familles nombreuses », Dress, Etudes et résultats n°555, février 2007.

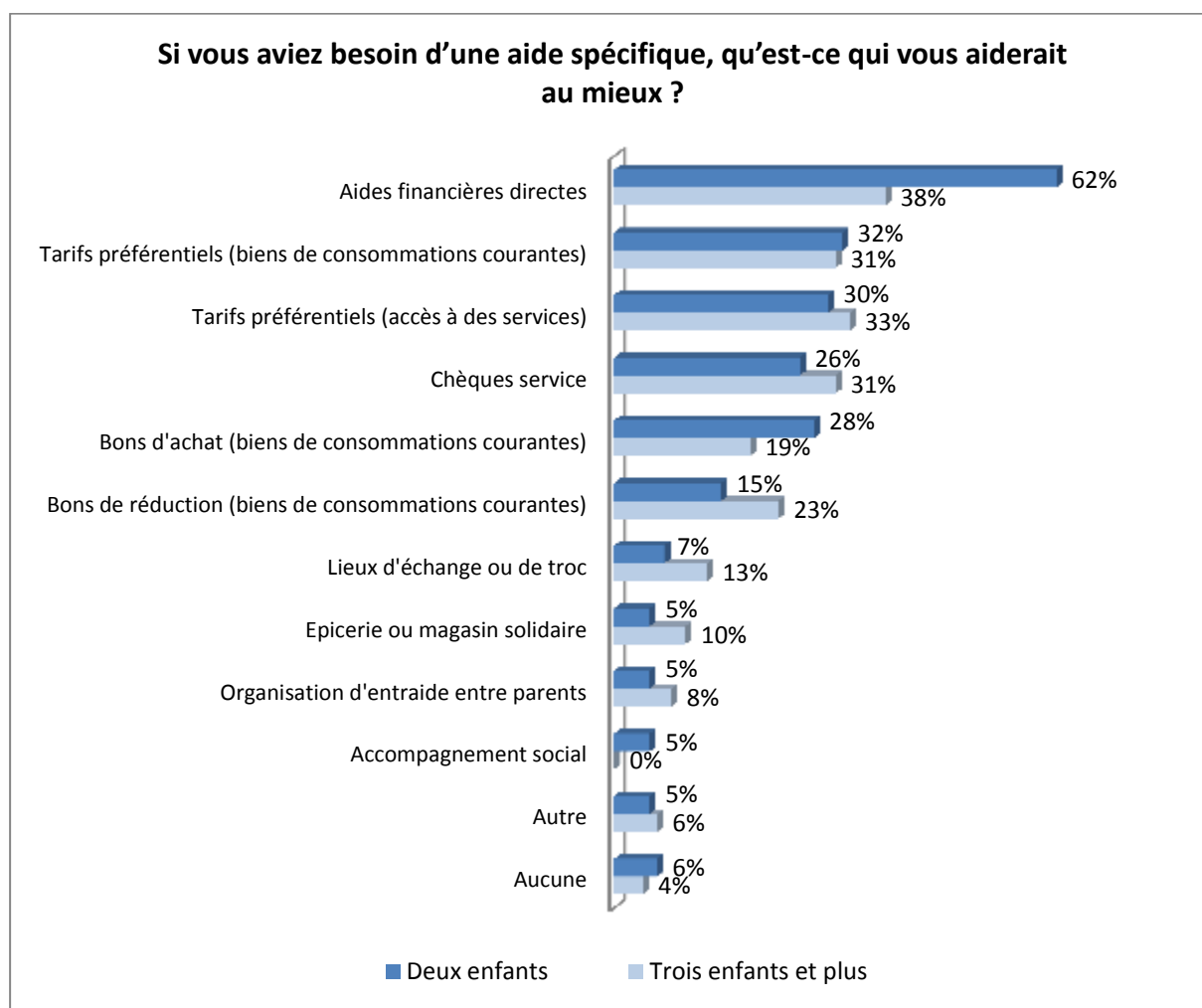
³⁴ « Les familles nombreuses sont moins nombreuses », l'essentiel, CNAF, n°55, 2006.

2) LES DISPOSITIFS A PRIORISER

Les répondants ont dû sélectionner, parmi la liste des 14 dispositifs répertoriés pour l'enquête, les deux qu'ils souhaiteraient voir revaloriser ou étendre en priorité.

Les **allocations familiales**, qui rappelons-le, sont les prestations les plus connues et jugées bénéfiques par la quasi-totalité des parents, apparaissent aussi comme le dispositif prioritaire de la politique familiale, suivi par les **allocations logements** (APL, ALS ou ALF).

Enfin, les familles interrogées ont eu la possibilité de choisir 3 aides spécifiques qui les aideraient dans leur quotidien, parmi 11 propositions :



Globalement ce sont les aides financières qui arrivent en tête des souhaits, plus particulièrement des parents de 2 enfants (62% pour 38% de familles nombreuses). Environ 1/3 des parents aimerait des tarifs préférentiels pour les biens de consommations courantes ou pour l'accès à des services (loisirs, garde d'enfants).

Les chèques services, bons d'achat ou bons de réduction pour les biens de consommations courantes sont également plébiscités par les familles.

Ces demandes sont liées aux difficultés budgétaires constatées auparavant.

Les aides plus matérielles ou psychologiques arrivent bien après. En effet, l'organisation d'entraide entre parents ou l'accompagnement social sont très peu souhaités par les familles. Il en est de même pour les lieux d'échanges et de troc ou les épiceries solidaires.

Concernant les dispositifs déjà existants, les allocations familiales et les allocations logement sont les deux prestations les plus connues des familles. De manière générale, ce sont les parents directement concernés par les mesures ou prestations qui en ont la meilleure connaissance. Ainsi, si les familles nombreuses ont une bonne perception des dispositifs qui leur sont destinés, les parents de 2 enfants connaissent moins bien les aides qui leurs seraient accordées s'ils avaient un troisième enfant.

De la même manière, les parents de 2 enfants sont beaucoup plus nombreux à préférer que les aides versées soient identiques pour chaque enfant plutôt que majorées à partir du troisième enfant.

Pour les parents, les allocations familiales sont les prestations à revaloriser en priorité. En effet, ce sont bien les aides financières directes qui aideraient au mieux les familles dans leur quotidien.

CONCLUSION

Cette enquête cible les préoccupations et les attentes des parents de 3 enfants et plus en apportant un comparatif avec les familles de 2 enfants. Il s'avère que ces familles nombreuses vivent à la fois des réalités similaires en tout point aux autres foyers, mais ont aussi leur propres spécificités.

Quel que soit le nombre d'enfants, les parents sont très majoritairement satisfaits de leur vie de famille. Développer une solidarité entre leurs enfants et leur propre épanouissement personnel sont les deux raisons majeures au souhait d'avoir plusieurs enfants.

Pour autant, les répondants pensent que les familles nombreuses ont une mauvaise image au sein de la société actuelle, en raison de préjugés persistants et s'accordent à penser qu'il est aujourd'hui plus dur d'élever une famille nombreuse, comparé à la génération précédente.

Toutes les familles vivent des difficultés quotidiennes. Elles se situent principalement au niveau de la gestion du budget et de la conciliation vie familiale / vie professionnelle ou sont inhérentes au rôle de parents (dispute entre enfant, mode de garde, suivi de la scolarité, départ en vacances...).

Pour y faire face, les parents peuvent compter sur une aide financière et un soutien de la part de leur famille. Ils adoptent également diverses solutions, comme des réorganisations professionnelles.

Les familles nombreuses ont conscience du bénéfice des aides leur étant allouées par l'Etat. Afin d'améliorer leur vie au quotidien, ces familles sollicitent davantage des aides financières directes et souhaitent la revalorisation des allocations familiales, dispositif de politique familiale qu'elles jugent particulièrement bénéfique.

BIBLIOGRAPHIE

Blanpain Nathalie, Lincot Liliane, « Avoir trois enfants ou plus à la maison », INSEE, Enquêtes et études démographiques, Insee Première, n° 1531, janvier 2015.

Cova Anne, « Virginie De Luca Barrusse, Les familles nombreuses. Une question démographique, un enjeu politique, France (1880-1940). Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, 242 pages. », *Clio*, 2011/2 (n° 34).

De Luca Barrusse Virginie. « Premiers jalons d'une politique familiale », *Informations sociales*, vol. 189, n° 3, 2015, pp. 21-28.

Lapinte Aude, Buisson Guillemette, « Vivre dans plusieurs configurations familiales », INSEE, Enquêtes et études démographiques, Insee Première, n° 1647, 2017.

Régnier-Loilier Arnaud, Solaz Anne. La décision d'avoir un enfant : une liberté sous contraintes. In: *Politiques sociales et familiales*, n°100, 2010. Fécondité et politiques publiques. pp. 61-77.

« Les comptes de la Nation en 2017 », INSEE, Insee Première, n° 1697, mai 2018.

« Les conditions de vie des familles nombreuses », Dress, Etudes et résultats n°555, février 2007.

« Les dépenses des ménages en 2011 », INSEE, Budget des ménages, Insee Résultats, n° 158, 2014.

« Familles nombreuses », INSEE, Couples et Familles, Edition 2015, pp 114-115.

« Familles selon le nombre d'enfants », INSEE, Recensement de la population, Insee Résultats, 2017.

« Les familles nombreuses sont moins nombreuses », l'e-ssentiel, CNAF, n°55, 2006.

« Flash Languedoc-Roussillon », INSEE, n°8, janvier 2015.

« Structures de garde des jeunes enfants », INSEE, Insee Partenaires, n°15, juin 2011

Madaf
Hautes-Pyrénées **65**